

Contradictions indigestes

On proroge les mesures préventives d'un côté et on ouvre les écoles de l'autre



Lire page 3

Mohamed Benabdelkader
Le Maroc dispose des outils nécessaires pour lutter contre le blanchiment de capitaux



Le ministre de la Justice se réunit avec les adouls

Page 2

Un millier d'ONG sahraouies saisissent le président du Conseil de sécurité à propos des violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf



Pages 6-7

Trump positif au Covid-19
Coup de tonnerre à un mois de l'élection



Page 9

Raja-RSB, un duel à grand enjeu et sous haute tension
Le Wydad aux aguets



Les mal classés jouent leur va-tout

Page 31

Mohamed Benabdelkader : *Le Maroc dispose des outils nécessaires pour lutter contre le blanchiment de capitaux*

Le ministre de la Justice se réunit avec les adouls



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a souligné, jeudi à Rabat, que le Maroc a mis en place les outils juridiques et institutionnels nécessaires pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Lors d'une rencontre organisée par le ministère de la Justice, en partenariat avec l'Ordre national des adouls, sous le thème "Le rôle de la justice dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme", il a souligné qu'en harmonie avec les acquis de la communauté internationale dans ce domaine, le Maroc a mis en place les outils juridiques et institutionnels nécessaires

pendant près d'une décennie, exprimant la ferme volonté du Royaume de lutter contre la criminalité et de mettre en œuvre ses obligations internationales à cet égard.

"L'approche fondée sur les risques représente l'épine dorsale du système pour tous les pays, de sorte que leurs gouvernements sont appelés à évaluer les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme sur la base des lacunes et des menaces auxquelles ils sont confrontés, à adopter les résultats de cette évaluation et les généraliser aux secteurs public et privé et à établir, à la lumière de cela, une stratégie nationale permettant de réduire et de maîtriser ces risques", a-t-il dit.

Mohamed Benabdelkader a souligné qu'il est désormais devenu nécessaire et urgent de conjuguer les efforts de diverses professions financières et non financières, en mettant en œuvre les obligations légalement imposées aux professions juridiques et judiciaires.

Le président de l'Unité de traitement du renseignement financier (UTRF), Jawhar Nfissi, a indiqué, de son côté, que le Royaume, comme il l'a toujours été dans le cadre du respect de ses obligations internationales, a mis en œuvre les recommandations émises par des organismes internationaux spécialisés dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, que

ce soit au niveau législatif et réglementaire ou au niveau de l'efficacité du système national de lutte contre ce fléau.

Pour sa part, le président de l'Ordre national des adouls, Bouchaïb Fadlaoui a fait observer que cette journée de communication a pour objectif de sensibiliser au sujet de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la loi, qui englobe un certain nombre de professions juridiques, notamment les adouls, notaires et avocats.

Cette réunion a été marquée par la présence du premier président de la Cour de cassation à Rabat, du procureur général du Roi près la Cour de cassation de Rabat et des présidents des conseils régionaux des adouls.

12.304 personnes interpellées à Fès du 18 au 30 septembre

Les opérations sécuritaires menées conjointement par les services de la préfecture de police de Fès et les éléments de la brigade de la police judiciaire, du 18 au 30 septembre dernier, ont permis l'interpellation de 12.304 personnes, dont 8.211 en flagrant délit et 4.093 faisaient l'objet d'avis de recherche à l'échelle nationale, pour implication dans différents crimes et délits.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a indiqué jeudi, dans un communiqué, que ces opérations de sécurité ont permis la saisie d'un ensemble d'équipements et d'ou-

tils servant à porter atteinte à la sécurité des personnes et des biens, notamment 397 unités d'armes blanches, 303 kilogrammes de haschich et ses dérivés, 09 grammes de cocaïne, 56.361 bouteilles d'alcool, 210 boîtes de psychotropes, 130 téléphones portables, 22 véhicules et 43 motocyclettes utilisés ou provenant d'actes criminels.

Lesdites opérations ont aussi permis l'interpellation d'individus en flagrant délit ou recherchés pour divers crimes, surtout les actes criminels portant atteinte au sentiment de sécurité chez les citoyens, comme les vols avec violence et à l'arme blanche, les agres-

sions physiques et sexuelles, les infractions portant atteinte aux mœurs et les infractions sexuelles ciblant particulièrement les mineurs, outre les affaires liées à la drogue, aux psychotropes et aux infractions financières et économiques, précise le communiqué. Ces opérations sécuritaires, menées sur la base d'une étude proactive, d'une analyse de la cartographie de la délinquance de Fès, Sefrou et Missour, ont été marquées par la participation de différentes unités de la police judiciaire, de la sécurité publique et des renseignements généraux relevant de la préfecture de police de

Fès, appuyées par la Brigade de recherche et d'intervention relevant de la brigade nationale de la police judiciaire, a souligné la même source. Ces opérations sécuritaires menées de manière graduelle dans plusieurs villes du Royaume et comprenant des plans d'action intégrés dans le domaine de la lutte contre le crime et l'organisation de la circulation, s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les services de la DGSN pour lutter contre les différents actes criminels et poursuivre les personnes recherchées en vue de renforcer le sentiment de sécurité chez les citoyens.

Contradictions indigestes



Le gouvernement a prorogé pour 14 jours supplémentaires les restrictions en vigueur depuis un mois à Casablanca. A savoir, la fermeture de toutes les entrées et sorties de la préfecture de la capitale économique sauf pour les personnes en possession d'une autorisation de déplacement. Le couvre-feu de 22h à 5h du matin. Et enfin, la fermeture des marchés de proximité chaque jour à 15h, des cafés et commerces à 20h et des restaurants à 21h.

La prorogation de ces mesures restrictives est, somme toute, logique, au vu de la circulation active du Sars-Cov-2 dans la préfecture de Casablanca. Sur les 2.391 nouveaux cas Covid+ enregistrés en 24h entre le mercredi et le jeudi (18h) au niveau national, un peu moins de 50% y ont été recensés. Pourtant, et aussi étonnant que cela puisse paraître, les membres du comité de veille local et du comité technique et scientifique dédié au Covid-19 ont estimé qu'il était

temporellement préférable de laisser les établissements scolaires de rouvrir leurs portes dès ce lundi 5 octobre.

Le décalage entre l'évolution épidémiologique et la décision de reprendre les cours en présentiel « dans le cas où ce format a été choisi par les parents d'élèves », précise le gouvernement, est de nature à créer des remous et une énième polémique. Echaudés en septembre par l'épisode de la rentrée scolaire, plusieurs parents se méfient de cette décision, craignant de se sentir piégés et lésés, encore une fois. Car il y a un mois, après avoir payé les frais de scolarité pour un format en présentiel, les parents d'élèves ont été outrés d'apprendre la fermeture des écoles la veille de la rentrée scolaire. Dès lors, ils sont une flopée à penser que ce scénario risque de se répéter. Certains ont même décidé de retarder le versement des frais de scolarité du mois d'octobre pour avoir l'assurance qu'ils ne vont pas payer des cours en présentiel et se retrouver avec leurs enfants à la maison pour suivre des cours en distanciel.

Il n'y a rien d'infamant dans l'adoption d'une telle position. Bien au contraire. D'autant que si le scénario de septembre se répétait réellement, on verserait

“

On proroge les mesures préventives d'un côté et on ouvre les écoles de l'autre

dans une cacophonie sans nom, avec un gouvernement qui aura clairement pris la partie des établissements scolaires privés notamment. A dire vrai, c'est un cheminement qui est loin d'être utopique. Un peu partout aux quatre coins du monde, le mot « reconfinement » refait surface. En Espagne, entre autres. Dans l'Hexagone, les autorités sanitaires sont plus que jamais sur le qui-vive. De son côté, l'Organisation mondiale de la santé craint le pire et la double épidémie avec l'arrivée imminente du virus de la grippe. D'ailleurs dans ce sens, et pour s'éviter une saturation des services hospitaliers et une aggravation des cas dus au coronavirus, le ministère de la Santé marocain prévoit de lancer une campagne de vaccination massive contre la grippe qui est associée chaque année à 650.000 décès à cause d'infections respiratoires.

Pis, il y a même des scientifiques qui se posent la question suivante : Et si le coronavirus se combinait avec un autre virus ? En l'occurrence le virus de la

grippe. En partant du principe que le Sars-CoV-2 est probablement issu de la combinaison de deux coronavirus qui auraient infecté le même animal, des scientifiques craignent que ce processus ne se répète chez l'humain, pour aboutir à une nouvelle pandémie. Pour certains, cette hypothèse est peu probable. Pour d'autres, elle n'est pas invraisemblable.

Cité par le site d'information scientifique « Futura Sciences », Etienne Simon-Lorière, spécialiste des virus à ARN à l'Institut Pasteur, explique que la recombinaison des coronavirus « est l'un de leurs principaux modes d'évolution ». Puis de nuancer en indiquant : « En comparaison avec d'autres virus à ARN, qui évoluent plutôt par mutation, les coronavirus sont plutôt stables, car ils possèdent des enzymes qui vérifient superficiellement que la copie de l'ARN ne comporte pas d'erreurs. Du coup, peu de mutants du Sars-CoV-2 sont connus à ce jour, et encore il s'agit de mutations mineures. »

Chady Chaabi

La diplomatie économique se mobilise pour appuyer la relance post-Covid

Organisation de la 5^{ème} édition du cycle de formation des conseillers économiques des ambassades du Maroc



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a organisé, les 1er et 2 octobre, la 5^{ème} édition du cycle de formation en faveur des conseillers économiques des ambassades du Royaume du Maroc à l'étranger, autour de la mobilisation du réseau diplo-

matique pour la relance de l'économie nationale.

Le cycle de formation a été inauguré par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en présence de représentants de plusieurs départements sectoriels, agences natio-

nales et du patronat marocain.

Lors de son allocution d'ouverture, il a rappelé les Hautes orientations Royales contenues dans le discours prononcé par Sa Majesté le Roi à l'occasion du 21^{ème} anniversaire de la Fête du Trône.

La déclinaison de la feuille de route pour l'endiguement des effets de la pan-

démie s'articule, en effet, autour de l'initiation d'un plan de relance économique, de l'injection de 120 milliards de dirhams dans l'économie nationale, de la création d'un fonds d'investissement stratégique, et de la généralisation de la couverture sanitaire.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que si la crise du coronavirus a été porteuse de difficultés, elle présente également un grand nombre d'opportunités qui découlent des nouvelles données de l'architecture économique mondiale.

Nasser Bourita a estimé, dans ce sens, que le Covid-19 était une occasion de repositionner le Maroc dans la restructuration mondiale en cours, de favoriser une meilleure intégration du Royaume aux chaînes de valeurs, tout en permettant une meilleure insertion dans les courants d'échanges internationaux.

Dans ce contexte de relance économique, le ministre a souligné le rôle majeur de la diplomatie économique, tout en appelant à la mobilisation d'un réseau diplomatique réactif, en rappelant les nombreux atouts stratégiques et compétitifs dont dispose le Royaume. Il a, en outre, présenté les opportunités autant pour les acteurs économiques marocains qu'étrangers.

Depuis l'accession de SM le Roi au Trône, le Maroc s'est engagé résolument dans une dynamique de transformation substantielle de son infrastructure, de son économie, de ses stratégies sectorielles et de son environnement des affaires, a conclu Nasser Bourita.

Nasser Bourita : *Le Maroc restera aux côtés du gouvernement et du peuple centrafricains comme il l'a toujours été*

L'appui du Maroc à la République centrafricaine (RCA) ne s'est jamais démenti, même au plus fort de la crise dans ce pays, a affirmé, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'occasion de la deuxième réunion ministérielle dédiée à la RCA, en marge de la 75^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le Maroc, qui assure la présidence de la Configuration République centrafricaine de la Commission de la consolidation de la paix de l'ONU, entretient des "relations historiques" avec la République centrafricaine, et ces liens continuent de se renforcer au fil des années, "grâce à un partenariat solidaire, concret et multiforme", a souligné M. Bourita lors de cette réunion co-présidée

par le président de la RCA, Faustin Archange Touadéra, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, et le président de la Commission de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo.

Le ministre a rappelé que le Royaume a été le premier pays à envoyer ses Casques bleus sous la bannière de l'ONU, et ce, avant même la création de la mission onusienne de paix en RCA, la MINUSCA, précisant qu'aujourd'hui, près de 750 hommes et femmes sont déployés au sein de cette mission, et jouissent de la confiance et du respect des populations locales.

"Le Maroc restera, comme il l'a toujours été, aux côtés du gouvernement et du peuple de la République centrafricaine sœur dans sa quête résolue de stabilité

et de prospérité durables", a assuré Nasser Bourita, lors de cette rencontre de haut niveau tenue trois mois avant l'organisation des élections présidentielles et législatives et plus d'un an et demi après la signature de l'Accord politique pour la paix et la stabilité en RCA (APPR), le 06 février 2019.

La réunion ministérielle a aussi eu pour objectif de faire le point des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cet Accord politique, d'échanger avec tous les partenaires sur les principaux défis qui restent à relever et de souligner l'importance des interventions dans les domaines de développement et de l'action humanitaire, indispensables pour pérenniser les efforts de paix et de stabilisation.

Nasser Bourita a souligné que la Configuration République centrafricaine demeure mobilisée

pour soutenir le gouvernement centrafricain, dans ses efforts de consolidation de la paix, précisant que depuis la dernière réunion de Haut niveau du 26 septembre 2019, les travaux de la Configuration se sont focalisés principalement sur la préparation des élections et la mise en œuvre de l'Accord de paix. Et d'ajouter que la Configuration continuera à mobiliser et plaider pour les autres aspects importants du processus électoral à venir, notamment la nécessité d'assurer une sécurité optimale afin de permettre aux Centrafricains et Centrafricains en âge de voter, de s'acquitter de leur devoir dans les meilleures conditions.

Il faudra, en outre, continuer à mobiliser les bailleurs de fonds, les partenaires de la RCA ainsi que les pays voisins, afin de garantir le vote des personnes déplacées et des réfugiés, qui

constituent une part non négligeable des votants, a plaidé le ministre.

"La réussite des prochaines échéances électorales est un véritable défi, de par ses dimensions politique, sécuritaire, financière et sanitaire. C'est pourquoi toute la communauté internationale, ainsi que les bailleurs de fonds sont plus que jamais appelés à se mobiliser pour financer les 9 millions de dollars qui manquent toujours et, ainsi, permettre ensemble la tenue des élections dans un environnement apaisé", a insisté M. Bourita.

Evoquant, par ailleurs, la situation humanitaire en RCA qui a été impactée par le Covid-19, le ministre a noté que le pays requiert un engagement renouvelé de la communauté internationale pour pallier le gap de financement urgent du plan de réponse humanitaire.

Le Maroc appelle à reléguer les inégalités femmes-hommes au passé



A l'occasion d'une réunion de haut niveau organisée jeudi par les Nations unies pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, le Maroc a exprimé le vœu que

les inégalités entre les femmes et les hommes deviennent une chose du passé, en soulignant que le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a érigé la promotion de l'égalité femmes-hommes en une "stratégie volontariste".

"Le vœu du Maroc est que l'avenir se donne en aperçu au présent et que les inégalités entre les femmes et les hommes appartiennent à un autre temps", a déclaré le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, dans un message préenregistré diffusé lors de cette réunion virtuelle.

Il a rappelé que la conférence de Beijing a marqué un tournant dans le programme international pour l'égalité femmes-hommes, en ce sens que la Déclaration et le Plan d'action adoptés à cette occasion sont à l'égalité de genre, ce que l'agenda 2030 est au développement durable, à savoir un programme d'actions, un catalyseur de coopération et un instrument de mobilisation.

"A la différence près que les Objectifs de développement durable (ODD) sont aussi porteurs d'un agenda en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes puisqu'il s'agit non seulement d'un objectif à part entière (ODD5) mais également d'une partie intégrante de chacun des 17 ODD", a relevé le ministre. Et de souligner que l'égalité des sexes a cela de transformationnel qu'elle parcourt l'ensemble des défis de notre temps, de manière transversale, estimant

que sa centralité tient à son pouvoir multiplicateur qui en fait "le baromètre du progrès et du développement".

Nasser Bourita a aussi noté que la commémoration de cet anniversaire est surtout un moment d'évaluation, en ce sens que "les résultats sont mitigés".

"Certes, des efforts considérables ont été réalisés. Cependant, aucun pays ne peut se prévaloir d'avoir atteint une égalité totale. Les discriminations existent encore. Les disparités subsistent. Des barrières structurelles résistent et les stéréotypes sont légion alors que les moyens déployés restent en deçà des objectifs fixés", a-t-il déploré.

"D'autant plus que nous ne sommes jamais à l'abri d'un retour en arrière. La pandémie du Coronavirus a accentué cette réalité, en fragilisant davantage la situation des femmes et des filles. Elle a rappelé que les droits des femmes sont une conquête permanente et que ces mêmes droits sont les premiers à être remis en cause en cas de crise", a averti le ministre.

Evoquant les progrès réalisés par le Maroc en la matière, Nasser Bourita a souligné que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a érigé la promotion de l'égalité femmes-hommes en "une stratégie volontariste", qui émane d'une conviction, selon laquelle l'égalité femmes-hommes est un «droit humain fondamental, un impératif juridique et une exigence socio-économique».

Il a rappelé, à ce propos, que depuis l'intronisation du Souverain, un grand

nombre d'avancées juridiques ont été réalisées, parmi lesquelles la Moudawana en 2004, la levée des réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 2008, ainsi que l'adoption en 2011 d'une Constitution qui consacre, sans ambiguïté, l'égalité entre les femmes et les hommes, dans tous les domaines.

A cela s'ajoutent les lois relatives à l'accès égalitaire des femmes aux terres collectives (Soulaliyates) ou encore l'adoption de la loi 103.13 sur les violences faites aux femmes, qui criminalise toutes les formes de violences et instaure un véritable mécanisme de prise en charge des survivantes de violences. Et d'ajouter que cette dynamique en faveur de l'égalité a été confortée par l'adoption de stratégies gouvernementales à l'instar du Plan gouvernemental pour l'égalité, qui constitue un cadre de convergence des actions visant la promotion des droits de la femme et leur intégration dans les politiques publiques.

Le leadership pionnier du Royaume en matière de budgétisation sensible au genre (BSG) permet d'assurer le passage de l'égalité de jure à l'égalité de facto, a poursuivi le ministre, précisant que la révision de la loi organique des finances intègre la question du genre dans chacune des étapes du processus de budgétisation. Le Maroc a même établi en 2013 un centre d'excellence pour la BSG, le premier aux niveaux africain et arabe, qui est devenu un modèle de coopération Sud-Sud, a-t-il dit.



Le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a érigé la promotion de l'égalité entre les deux sexes en stratégie volontariste

Un millier d'ONG sahraouies saisissent le président du Conseil de sécurité à propos des violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf



Quelque 1.028 ONG des régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et de Dakhla-Qued Eddahab ont adressé une lettre au président du Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadeur Abdou Abarry, dans laquelle elles pointent du doigt le lourd bilan du Polisario et de l'Algérie en matière de violations des droits de l'Homme, tout en soulignant le "caractère normal" de la situation des droits humains dans les provinces du Sud du Royaume.

"L'Algérie et le Polisario ont tous deux un lourd bilan en matière de violations massives des droits de l'Homme et de la dignité humaine ainsi que de la manipulation immorale et abjecte de la souffrance de nos sœurs et frères séquestrés" dans les camps de Tindouf en Algérie, relèvent ces ONG sahraouies actives dans les domaines des droits de l'Homme et du développement au Sahara marocain.

Les séquestrés à Tinfouf sont usités par le Polisario et

son parrain, l'Algérie, comme "outils de chantage politique, ce qui prive ces deux parties de toute crédibilité" en la matière, ajoutent ces organisations non gouvernementales dans cette lettre.

"En tant qu'organisations sahraouies s'activant librement sur leur sol et dans leur pays, le Maroc, nous soulignons le caractère normal de la situation des droits de l'Homme au Sahara marocain", affirment-elles, notant qu'elles travaillent "dans un contexte prometteur et que nous disposons également d'un espace de liberté régi par un cadre juridique et institutionnel évolutif et crédible".

Elles expriment également leur "profonde préoccupation" et leur "ferme condamnation" des "conditions déplorables de nos frères et sœurs dans les camps de Tindouf en Algérie, où des dizaines de milliers de civils innocents se trouvent depuis plus de quatre décennies dans une situation anormale, dans des lieux qui sont hors de toute véritable portée légale de protection, en l'absence de

conditions ou de garanties pour assurer à ces populations assiégées la préservation de leur dignité et de leurs droits".

Les présidents de ces ONG regrettent le fait que les populations de Tindouf soient laissées à la merci d'"un groupe armé irresponsable étant lui-même en otage à des objectifs et des plans qui servent exclusivement les intérêts de l'Algérie, coupable et complice de cette terrible tragédie humaine", regrettent les présidents de ces ONG.

Tout en qualifiant d'"anormale" cette situation, ces ONG rappellent qu'en juillet 2018, le Comité des droits de l'Homme (CDH) avait exprimé sa préoccupation devant le mépris de l'Algérie de ses obligations et responsabilités conformément aux exigences des droits de l'Homme internationaux et du droit international humanitaire, en plaçant ses pouvoirs judiciaires entre les mains du Polisario.

Le CDH s'est également dit préoccupé par l'incapacité des victimes sahraouies de vio-

lations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf à accéder à des recours et à la justice devant les tribunaux de l'Etat partie, ajoute la lettre.

Les ONG sahraouies font remarquer que les témoignages de survivants sahraouis ont fait état de milliers de victimes à la suite d'exécutions sommaires et extrajudiciaires, d'arrestations arbitraires et de disparitions forcées, de tortures et de viols, qui ont touché des hommes, des femmes et même des enfants par les milices des séparatistes.

En outre, elles dénoncent l'adoption par le "polisario", tout comme son parrain algérien, d'une approche contradictoire sur la question des droits de l'Homme, qu'ils utilisent à des fins politiques et n'y voient qu'un outil de propagande et de pression pour promouvoir leur projet séparatiste.

Tout en diffusant un discours de propagande offensif contre le Maroc et en promouvant de fausses allégations sur la situation des droits de l'Homme au Sahara marocain,

le Polisario et Alger s'abstiennent paradoxalement de fournir les données les plus basiques sur la situation des droits humains dans les camps de Tindouf.

"Faut-il croire que l'Algérie et le Polisario sont plus conscients que nous, les ONG travaillant sur le terrain et vivant avec la population sahraouie, de la situation des droits de l'Homme au Sahara marocain ? Est-il raisonnable d'accepter, en retour, la jouissance de la population détenue dans les camps de Tindouf de ses leurs droits et libertés ?" se demandent-elles.

Elles font observer que "tous ces éléments sont des preuves irréfutables que l'attitude de l'Algérie et du Polisario vis-à-vis de la question des droits de l'Homme est principalement motivée par des considérations de propagande et de pression politique dans le contexte du conflit régional autour du Sahara marocain".

Ces 1.028 organisations de défense des droits de l'Homme relèvent qu'elles sont engagées

dans une interaction étroite et constructive avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), en tant qu'institution nationale en pleine conformité avec les Principes de Paris et qui dispose de commissions régionales opérant sur le terrain.

En effet, le CNDH et ses antennes régionales "accompagnent et soutiennent notre travail pour promouvoir la jouissance de tous les citoyens de leurs droits", expliquent-elles, mettant en avant l'interaction positive avec leurs responsables nationaux, locaux et régionaux et leur volonté sincère de promouvoir et de protéger les droits humains.

La lettre regrette que les autres parties au conflit "n'hésitent pas à multiplier les tentatives de déstabilisation de nos provinces du Sud en manipulant certains de nos jeunes pour les pousser à une confrontation violente avec les forces de sécurité, afin qu'elles puissent les utiliser dans de sordides campagnes médiatiques exploitant la liberté d'expression et de mouvement à l'intérieur et à l'extérieur du pays – sans aucun obstacle – dont jouissent tous les Sahraouis dans leur pays, le Maroc".

Les ONG attirent l'attention du président du Conseil de sécurité du fait que "certains de

nos frères partisans du Polisario au Sahara marocain se déplacent librement à l'étranger avec des passeports marocains et organisent des activités hostiles au Royaume avant de rentrer au Maroc sans aucun problème". Elles se demandent dans ce contexte : "Combien d'opposants de l'intérieur des camps de Tindouf ont-ils eu cette même chance?".

Ces organisations non gouvernementales notent que la réalité sur le terrain ne peut être mesurée par la propagande ou par la prolifération de fausses allégations pour influencer, voire tromper, l'opinion publique.

"A cet égard, et compte tenu de notre proximité de la réalité sur le terrain et des sentiments de la société locale, nous pouvons vous assurer qu'il existe une conviction large et ferme que l'intérêt et l'avenir des peuples de la région passent par le renforcement de l'unité et des liens nationaux ainsi que la réalisation de l'intégration et de la complémentarité entre les peuples et les pays du Maghreb", relèvent-elles.

"L'heure est maintenant à la médiation, la conciliation et le regroupement de nos familles", insistent-elles, exprimant leur ferme soutien au plan d'autonomie présenté par le

Royaume, considéré comme la seule et unique solution à même de mettre fin à ce conflit artificiel entre frères et garantir dignité et liberté pour tous les Sahraouis.

Par ailleurs, les présidents des ONG font part de leur "satisfaction" quant à l'approche anticipative et efficace adoptée par les pouvoirs publics pour la

gestion de la pandémie de Coronavirus.

"Nous saluons vivement les efforts soutenus déployés par les autorités nationales ainsi que les mesures sages et efficaces prises pour protéger nos citoyens sur tout le territoire national et en particulier dans nos provinces du Sud", soulignent-ils.

Ils expriment également leur "étonnement" et "condamnation" quant aux allégations calomnieuses véhiculées par le Polisario visant à manipuler la pandémie pour promouvoir sa propagande mensongère, alors qu'il ferait mieux de s'occuper de la situation désastreuse qui prévaut dans les camps de Tindouf en Algérie.

Les chioukhs montent au créneau

L'annonce faite par des individus, qui prétendent indûment la défense des droits de l'Homme, de la création d'une entité fantôme au Sahara marocain représente un acte de provocation qui atteste de la faiblesse et de la fausseté des allégations véhiculées par le Polisario et son parrain, l'Algérie, au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume, ont souligné les chioukhs des tribus sahraouies.

"Les Marocains de Tanger à Lagouira ainsi que la communauté internationale se sont habitués à ce genre d'actes de provocation qui se répètent chaque fois que les manœuvres, allégations et mensonges des séparatistes et de leurs soutiens, dans le voisin de l'Est, soient mis à nu et démentis", ont relevé les chioukhs de la région de Laäyoune-Sakia El Hamra dans un communiqué lu à l'issue d'une réunion tenue jeudi à Laäyoune.

En tant que représentants des populations des provinces du Sud, les chioukhs des tribus sahraouies marocaines ont vigoureusement condamné la création d'entités fantômes au Sahara visant à porter atteinte à l'intégrité territoriale du Royaume et à ses acquis constitutionnels et en matière de droits humains.

Ils ont en outre dénoncé les manœuvres désespérées du Polisario en vue de mettre en péril la stabilité et la dynamique de développement que connaît la région à travers les tentatives d'obstruer la circulation civile et commerciale et la liberté de mouvement au post-frontière El Guerguerat. Le but de ces manœuvres est de porter préjudice aux intérêts stratégiques du Royaume avec les pays d'Afrique subsaharienne, ont fait observer les chioukhs du Sahara marocain, qualifiant d'inutile toute tentative de déstabiliser la région et d'attenter aux constantes sacrées du Royaume.

A cette occasion, ils ont réaffirmé l'attachement indéfectible des fils, élus, chioukhs et notables du Sahara à leur appartenance historique au Maroc et à la Be'ia à S.M le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, et au glorieux Trône alaouite.

Grâce à la Haute sollicitude de S.M le Roi, les provinces du Sud du Royaume jouissent de la sécurité, de la stabilité, du développement socioéconomique soutenu, en plus de la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme, ont-ils souligné.

Partant de leur forte conviction quant à la justesse de la cause nationale, les chioukhs des tribus sahraouies ont réitéré leur engagement inconditionnel en faveur de la défense de l'intégrité territoriale du Royaume, sous le leadership de S.M le Roi, soulignant leur appui au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine en vue de mettre fin à ce conflit artificiel.



Omar Zniber : *L'identité nationale du Maroc est diverse et sa société plurielle*

Présentation devant le CDH de la Déclaration du Royaume au titre du Point 9 relatif au racisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie et aux formes connexes d'intolérance



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, a réitéré jeudi, lors de la 45^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme, l'attachement ferme du Royaume à la lutte contre le racisme, et au renforcement des liens humains,

sans discrimination ni distinction aucune, à travers le respect indéfectible des engagements consignés dans la Charte des Etats, grands et petits, développés et moins développés, devant une situation qu'ils peinent à maîtriser et contenir".

Présentant la Déclaration du Maroc

au "titre du Point 9, relatif au racisme, discrimination raciale, xénophobie et formes connexes d'intolérance, suivi et mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban", il a rappelé que l'identité nationale marocaine est diverse, avec une société plu-

rielle intégrant un héritage historique, culturel, religieux et ethnique, riche.

Le Maroc a interdit explicitement, dans sa législation nationale, les manifestations de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie, notamment dans le Code de travail, le Code pénal et le Code de la presse et de l'édition, a-t-il poursuivi.

Sur le plan régional et international, et à titre d'exemple, le Maroc, qui a abrité le séminaire international sur le suivi du Plan d'action de Rabat relatif à l'interdiction de tout appel à la haine, accueillera le prochain Sommet mondial de l'Alliance des civilisations, a fait observer l'ambassadeur.

Omar Zniber a indiqué, en outre, que, suite à sa visite au Maroc en décembre 2018, la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance, a salué les efforts déployés par le Royaume en matière de lutte contre la discrimination, notamment raciale.

Pour assurer la pérennité et l'efficacité de son action dans ce domaine, le Maroc s'est toujours évertué à attribuer à la société civile marocaine un rôle de partenaire dans la promotion du respect des droits humains, ainsi qu'un rôle de veille et de monitoring concernant les éventuelles atteintes à ces droits fondamentaux, a-t-il ajouté.

Mohamed Loulichki : *L'ONU fait face à une érosion inquiétante du multilatéralisme*

L'Organisation des Nations unies évolue dans un monde où l'humanité fait face à une érosion inquiétante du multilatéralisme et se trouve plongée dans la pire des crises sanitaires jamais subie depuis fort longtemps, a souligné Mohamed Loulichki, Senior Fellow au Policy Center For The New South (PCNS).

La nouvelle pandémie a conforté une tendance qui s'est intensifiée durant les quatre dernières années, à savoir celle du triomphe du souverainisme, d'une marginalisation du rôle des enceintes multilatérales et d'un affront aux règles du droit international dans la gouvernance mondiale, a expliqué Mohamed Loulichki dans un "Policy Paper" publié par le think-tank marocain PCNS sous le titre : "L'ONU a 75 ans

: Renaissance ou décadence?".

Pour cet ancien ambassadeur du Maroc à l'ONU, "l'éruption du Covid-19 a mis l'ensemble des Etats, grands et petits, développés et moins développés, devant une situation qu'ils peinent à maîtriser et contenir".

En pareilles situations de crise d'envergure planétaire, poursuit Mohamed Loulichki, "l'habitude était prise de faire front commun, de s'allier contre les menaces et de mettre en place des institutions d'action collective et des mécanismes de coopération internationale pour relever ces défis. En revanche, fort de plus de 40 années d'expérience dans la diplomatie, l'expert réaffirme que cette crise, "loin de susciter un tel élan de coopération et de solidarité", a provoqué "un repli nationaliste, une intensification de l'unilatéralisme et

une fragilisation des organisations internationales de coordination et de concertation entre les Etats".

Evoquant les différentes missions que l'ONU s'est adjugées depuis sa création, il s'est penché, dans un premier temps, sur celles du maintien de la paix, faisant valoir que depuis sa genèse, "l'ONU a réussi à épargner à l'humanité une nouvelle guerre planétaire, en contribuant à désamorcer la tension entre les grandes puissances et à leur offrir un cadre pour gérer leurs différends au moindre risque".

Nonobstant cela, l'auteur du Policy Paper pointe du doigt les déficits ayant entaché la réputation de l'ONU en matière de maintien de la paix, rappelant entre autres que celle-ci s'est montrée incapable de prévenir les massacres au Rwanda (avril-

juillet 1994), en raison des divergences parmi les membres permanents au Conseil et l'immobilisme de la bureaucratie onusienne, (...), ni débrouiller l'imbroglio somalien, ni épargner le massacre aux civils en Bosnie, au Kosovo, en Syrie ou au Yémen, ni lever le blocus imposé par Israël à la population palestinienne dans la Bande de Gaza.

Quant à la promotion et la protection des droits humains, Mohamed Loulichki estime que la contribution de l'ONU est "indéniable" en la matière, soulignant que l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948, soit à peine trois années après la création des Nations unies, a représenté "le point de départ d'une dynamique qui a commencé par l'adoption d'un corps de conventions, de résolutions et

de mécanismes de suivi et de supervision".

Concernant le changement climatique, il a noté que "l'on ne peut pas ne pas reconnaître le rôle déterminant que les Nations unies ont assumé pour la prise de conscience par ses Etats membres de l'urgence nécessaire de sauver la planète et de développer des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, etc".

En conclusion, Mohamed Loulichki estime que "malgré ses limites et les contraintes auxquelles elle est assujettie, l'organisation mondiale demeure un outil précieux et irremplaçable pour la gouvernance mondiale", en ce sens qu'"elle est le cœur battant du multilatéralisme et le lieu de convergence des volontés de ses membres de travailler ensemble pour relever les défis du 21^{ème} siècle, etc".



Trump positif au Covid-19 *Coup de tonnerre à un mois de l'élection*

Le président des Etats-Unis Donald Trump a annoncé vendredi, d'un tweet, qu'il avait été testé positif au Covid-19 tout comme sa femme Melania, et qu'il se mettait en quarantaine à la Maison Blanche.

Cette annonce est un véritable coup de tonnerre à un mois de l'élection présidentielle où il briguera un second mandat face au démocrate Joe Biden. Elle pose une myriade de questions sur la suite de la campagne, qui se déroule déjà dans un climat extrêmement tendu.

"Ce soir, la Première dame et moi-même avons été testés positifs au Covid-19", a tweeté le président républicain, 74 ans, qui a longtemps minimisé la menace de ce virus qui a fait plus de 207.000 morts aux Etats-Unis. "La fin de la pandémie est en vue", avait-il affirmé lors d'une allocution pré-enregistrée diffusée jeudi soir, quelques heures avant son tweet.

Selon le médecin de la Maison Blanche, le président de la première puissance mondiale devrait continuer à exercer ses fonctions normalement et restera à la Maison Blanche pendant sa "convalescence". "Le président et la Première dame vont tous les deux bien à cette heure", a précisé le Dr Sean Conley dans un bref courrier rendu public par l'exécutif américain. "Nous allons entamer notre quarantaine et le processus de rétablissement immédiatement. Nous nous en sortons ENSEMBLE!", a ajouté l'ancien magnat de l'immobilier.

Le 45e président de l'histoire est très critiqué pour sa gestion de l'épidémie, de la part de ses adversaires mais aussi de scientifiques et de certains élus de son propre camp. Il est accusé d'avoir manqué de compassion face aux ravages provoqués par ce virus et d'avoir envoyé des signaux contradictoires.

Eloge d'un anti-paludéen dont l'efficacité contre le nouveau coronavirus n'est pas



démontrée, refus obstiné pendant de longs mois de porter un masque, théories abracadabrantes sur la possible injection d'eau de Javel dans le corps humain: le président des Etats-Unis a semé la confusion. Sondage après sondage, une très large majorité d'Américains jugent sévèrement son action sur ce front.

Peu après le tweet du président annonçant le résultat de son test, la Maison Blanche a annoncé l'annulation d'un déplacement en Floride prévu vendredi pour un meeting de campagne à l'approche de l'élection du 3 novembre. Elle a en revanche maintenu une conférence téléphonique sur le Covid-19 centrée sur "le soutien aux personnes âgées vulnérables".

Quelques heures plus tôt, le locataire de la Maison Blanche avait confirmé que Hope Hicks, sa proche conseillère, avait été testée positive. Elle était à bord d'Air Force One avec le président américain lorsqu'il s'est rendu mardi à Cleveland, dans l'Ohio, pour participer au débat face à Joe Biden. Elle a également voyagé avec lui mercredi lorsqu'il a effectué un déplacement dans le Minnesota pour un meeting de campagne.

Le président américain a laissé entendre que sa conseillère pourrait avoir contracté le virus au contact de soldats ou de membres des forces de l'ordre. "C'est très, très difficile quand vous êtes avec des membres de l'armée, ou de la police, qu'ils viennent vers vous; ils veulent vous embrasser parce que

nous avons vraiment fait du bon boulot pour eux", a-t-il affirmé. "Elle sait qu'il y a un risque, mais elle est jeune", a-t-il ajouté.

Les collaborateurs qui travaillent au sein de la "West Wing" sont testés quotidiennement, comme les journalistes qui se rendent sur place ou voyagent avec le président. Hope Hicks, qui avait rejoint très tôt l'équipe de campagne du magnat de l'immobilier en 2016, fait partie du cercle rapproché du président.

Après avoir occupé le poste prestigieux de directrice de la communication de la Maison Blanche, elle avait quitté un temps son poste pour rejoindre le groupe Fox, qui chapeaute la chaîne Fox news, avant de revenir sur Pennsylvania Avenue.

Quand Merkel compare les restrictions liées au virus à sa vie en RDA



Angela Merkel a confié vendredi, à la veille du 30e anniversaire de la Réunification de l'Allemagne, que les

restrictions aux libertés qu'elle avait dû imposer au début de la pandémie lui rappelaient sa vie en RDA communiste.

"Mon enfance et ma jeunesse étaient très présentes en moi durant cette période" de confinement, a affirmé la chancelière allemande dans un entretien au groupe de médias RND. "En mars, nous avons dû restreindre drastiquement les libertés des gens", a-t-elle rappelé. "C'étaient des restrictions graves quand j'ai dû dire aux gens qu'ils ne pouvaient circuler dans les rues qu'à deux ou entre personnes d'un même foyer, qu'aucune manifestation ne pouvait avoir lieu, que les enfants ne pouvaient plus rendre visite à leurs parents dans les maisons de retraite", a souligné la dirigeante.

"Dans l'Allemagne d'après guerre, jamais encore les écoles n'avaient été fermées aussi longtemps", a poursuivi Angela Merkel qui, quoique née à Hambourg, a grandi et vécu en RDA jusqu'à la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989.

En ces temps de pandémie de nouveau

coronavirus qui limite certains déplacements et manifestations, l'Allemande célèbre discrètement samedi les 30 ans de sa Réunification.

Scientifique de formation, Angela Merkel, qui fêtera elle ses quinze ans de pouvoir fin novembre, a entamé sa carrière politique dans le sillage de la chute du Mur. "Mes origines m'ont marquée, comme par exemple quand je me languissais de la liberté durant ma vie en RDA", a souligné la dirigeante conservatrice.

"Jusqu'à la chute du Mur, je n'aurais jamais cru que moi vivante, l'Unité allemande deviendrait une réalité", a-t-elle encore indiqué. Quand elle est finalement advenue, "ce fut une expérience merveilleuse qui m'a appris que le changement pouvait être quelque chose de bien et qu'un changement pour le bien était possible", a souligné Mme Merkel.

Secoués par la seconde vague du virus

Les Néerlandais adoptent le masque

Remue-ménage à La Haye: après s'être démarqués au printemps en adoptant un confinement bien plus souple que leurs voisins européens, les Pays-Bas ont fini par adopter le masque et une série d'autres mesures pour faire face à la "deuxième vague". C'est en traînant des pieds que le gouvernement a fait volte-face.

Globalement ignoré jusqu'ici, considéré comme inefficace et contre-productif par les experts des autorités sanitaires, le masque est désormais "vivement recommandé" dans les espaces publics clos, tels que les magasins, musées, gares et aéroports.

Dans une rue commerçante de La Haye, à deux pas du Parlement, le changement est remarquable: les masques ont fait leur apparition dans le paysage public. "Je trouve ça inconfortable mais je le porte car je ne veux pas qu'on soit confinés", explique Maria Houweling, éducatrice spécialisée de 48 ans, qui plaide pour que le bout de tissu soit rendu obligatoire "afin d'empêcher le virus de se propager davantage".

Aux Pays-Bas, où il est désormais interdit de recevoir plus de quatre personnes chez soi ou d'aller voir un match de sport, les nouvelles mesures reçoivent un accueil mitigé.

Le pragmatisme des Néerlandais les pousse à les accepter, mais pour combien de temps? Face à la résurgence du nouveau coronavirus, les bars et les restaurants ont notamment reçu l'ordre de baisser les rideaux à 22H00 (20H00 GMT), moment le plus fréquenté de la soirée, déplore avec un "sentiment d'injustice" Bas Swillens, gérant de deux établissements à La Haye. "L'ensemble du secteur de la restauration traverse une année difficile. Et on ne sait pas à quoi s'attendre" pour la suite, témoigne-t-il auprès de l'AFP.

Depuis l'apparition du virus, 117.551 cas ont été officiellement enregistrés aux Pays-



Bas, dont 6.393 décès, selon les derniers chiffres officiels. Jusqu'à présent, le gouvernement misait surtout sur le télétravail et une distanciation sociale de 1,5 mètre, plutôt que sur une fermeture anticipée des commerces ou encore le port du masque, obligatoire seulement dans les transports en commun. Mais face à l'explosion des cas, le Premier ministre Mark Rutte a demandé mercredi à ses concitoyens de se couvrir le nez et la bouche "presque partout où on ne voit pas le ciel", lors d'un débat à la Chambre basse du Parlement au cours duquel de nombreux partis réclamaient une directive nationale.

Le dirigeant libéral refuse cependant de rendre la mesure obligatoire ailleurs que dans les transports publics, préférant laisser

la possibilité aux commerçants de refuser l'entrée à un client sans masque. C'est ainsi que M. Rutte a fini par céder à la pression exercée par certains politiques et par la demande croissante d'une partie de la population pour des mesures plus strictes, même si lui-même reste sceptique: "Ce n'est pas comme si ça marchait bien en Espagne et en France", a-t-il récemment lâché.

A l'Institut néerlandais pour la santé publique et l'environnement (RIVM), qui conseille le gouvernement dans la marche à suivre depuis l'apparition du virus, on constate, comme dans d'autres pays européens, une forte augmentation des cas, et ce plus tôt que prévu. "Nous sommes vraiment au début de la deuxième vague maintenant,

d'autant plus que nous constatons une augmentation des hospitalisations et du nombre de personnes admises aux soins intensifs", observe Susan van den Hof, directrice du Centre d'épidémiologie du RIVM.

"Cela tient probablement au fait que les mesures ont été assouplies durant l'été et que les gens sont moins conscients et suivent moins les règles", analyse auprès de l'AFP Mme Van den Hof, qui s'attend à une "période chargée" dans les hôpitaux à l'approche de l'hiver. Mais "il n'est jamais trop tard" pour agir, estime l'épidémiologiste: "Si les gens commencent à prendre les mesures au sérieux et que des restrictions plus sévères sont mises en place pour tout le monde, nous pouvons encore infléchir la tendance".

Cas en augmentation au Canada, situation "critique" au Québec



Le nombre de nouveaux cas de coronavirus au Canada continue d'augmenter, avec une situation

"critique" au Québec, province la plus durement touchée par l'épidémie au pays, ont annoncé jeudi les autorités. "La

situation est critique au Québec", a déclaré le Premier ministre de la province, François Legault, en faisant état de 16 nouveaux décès ces derniers jours, chiffre inégalé depuis la fin de la première vague de la pandémie à la mi-juin. "Comparativement à mi-août, on est passés de 50 nouveaux cas par jour à 900 par jour (...), d'une centaine d'hospitalisations à 275", a-t-il dit lors d'un point de presse.

Dans tout le Canada, le nombre de nouveaux cas "continue d'augmenter" chaque jour, à 1.572 en moyenne dans la dernière semaine, a souligné de son côté Theresa Tam, la responsable de la santé publique du pays. "La majorité (environ 80%) de ces cas ont été enregistrés au Québec et en Ontario", les deux provinces les plus peuplées.

L'Ontario rapportait jeudi 538 nouveaux cas de coronavirus et 3 nouveaux décès. "Les données de modélisation d'hier ont sonné l'alarme", a dit Doug Ford, Premier ministre de la province, laissant entrevoir 1.000 nouveaux cas

par jour en octobre.

Au Québec, bars, restaurants, cinémas et musées ont dû refermer leurs portes jeudi dans les régions de Montréal et Québec, passées en "alerte rouge", plus haut niveau de surveillance. En outre, les habitants de ces régions, où vivent la majorité des Québécois, ne peuvent plus recevoir d'invités chez eux jusqu'à fin octobre et les rassemblements publics extérieurs sont pratiquement interdits.

"Je comprends que ces mesures-là sont dures pour beaucoup de monde et ce n'est pas de gaieté de coeur" qu'elles ont été adoptées, a dit François Legault. "C'est pour réduire les contacts sociaux, donc pour réduire la contagion et essayer de réduire le nombre de personnes, infectées et éventuellement réduire les décès", a-t-il expliqué.

Entré dans une "deuxième vague" de la pandémie, selon le Premier ministre Justin Trudeau, le Canada recensait jeudi 160.229 cas et 9.349 morts depuis le printemps.

Restauration des toiles et vitraux au Liban

L'autre défi post-explosion

Maya Husseini espérait prendre sa retraite après des décennies de conception de vitraux, mais cette artiste est submergée de demandes de restauration depuis l'explosion massive qui a ravagé des pans entiers de la capitale Beyrouth. "Je ne peux pas ne pas essayer de restaurer ce qui est parti", affirme cette maître-verrier de 60 ans aux cheveux courts et bouclés rouge vif.

L'explosion gigantesque au port le 4 août a fait plus de 190 morts et des milliers de blessés. Sous l'effet d'un souffle monumental, elle a endommagé des centaines de structures sur plusieurs kilomètres à la ronde.

Les bâtiments historiques n'ont pas été épargnés. Maya est l'une des artistes qui s'affaire depuis à sauver le patrimoine et l'âme de Beyrouth. Dans son atelier en sous-sol dans la banlieue de la capitale, elle montre ce qui reste de fenêtres d'une église du XIXe siècle qu'elle avait déjà restaurée après la guerre civile de 1975-1990.

Des tiges métalliques contorsionnées, abritant quelques morceaux de vitraux orange et bleu, gisent dans une boîte en carton. "Au moins sept projets sur lesquels j'avais travaillé ont volé en éclats", déplore-t-elle. Parmi eux, des scènes bibliques sur verre pour une église et d'éblouissants vitraux jaunes et oranges pour le musée Surssock, très réputé. Avant l'explosion, elle avait prévu de prendre sa retraite après avoir mis les dernières touches à la conception des vitraux d'une cathédrale en construction en Jordanie.

Sur sa table de travail, Mme Husseini prend un morceau de verre vert et l'insère entre des bandes de plomb pour recons-



truire une fenêtre représentant un jardin de fleurs et de feuilles pour une maison privée. Malgré l'aide de ses nouveaux apprentis, elle dit manquer de temps pour répondre à toutes les sollicitations. "Pour certaines demandes, je ne pourrais rien faire avant au moins deux ans", affirme-t-elle.

Dans les quartiers les plus sinistrés près du port, une course contre la montre s'est engagée pour couvrir jusqu'à 100 bâtiments historiques avant l'arrivée des pluies diluviennes. Une conférence parrainée par l'Unesco est prévue pour collecter des centaines de millions de dollars destinés aux travaux de restauration et de reconstruction, avait annoncé la directrice de l'organisation, Audrey Azoulay, depuis Beyrouth.

Entretiens, les Libanais tentent de sauver leur patrimoine. A l'image de Gaby Maamary, qui a décidé de restaurer gratuitement des toiles endommagées. Sa source de motivation, dit-il, est le dévouement de la jeunesse libanaise au lendemain du drame, qui s'est mobilisée pour balayer les débris dans la rue et aider les sinistrés.

L'héritage est "quelque chose que vous pouvez facilement perdre si vous n'y prêtez pas attention", affirme l'artiste et universitaire de 58 ans. Dans son atelier à Beyrouth, il examine soigneusement une nature morte du XVIIe siècle de l'artiste italienne Elena Recco, représentant un chat lorgnant avidement des poissons morts. La toile a été entaillée par des éclats de verre.

Portant des gants blancs, il montre une autre toile qu'il a commencée à nettoyer, dont la partie non traitée est légèrement plus foncée et couverte d'une fine poussière de verre scintillante. A proximité, une peinture de l'artiste libanaise disparue, Sophie Yeramian, a craquelé durant l'explosion. "Nous ne nous attendions pas à autant d'appels", confie M. Maamary, qui évalue les dégâts dans des galeries d'art et chez des particuliers.

Lors d'une visite à domicile, il a récupéré une toile endommagée valant des dizaines de milliers de dollars qui allait être jetée. Une deuxième avait été recouverte de ruban adhésif. La propriétaire s'était rendue à l'hôpital avec son fils gravement blessé après l'explosion et la personne ayant aidé

à balayer les débris n'avait pas réalisé leur valeur. La restauration implique des heures de planification préalables, explique M. Maamary.

Ensuite pendant la remise en état, "parfois, la même étape doit être répétée plusieurs fois, car nous ne disposons pas de l'équipement de pointe des musées".

L'acheminement de matériaux depuis l'étranger est aussi compliquée par la suspension depuis près d'un an des virements par des banques touchées de plein fouet par la crise économique. Mais l'artiste refuse d'abandonner. Il a recours aux aides d'amis et aux produits disponibles localement. "Nous continuerons à faire ce travail quotidiennement jusqu'à ce que nos matériaux ou moyens s'épuisent."

Le Bélarus annonce des sanctions en réponse à celles de l'UE



Le Bélarus a annoncé vendredi des sanctions en réponse à celles imposées par l'UE à des responsables de ce pays, accusés de répression contre l'opposition ou de falsification du résultat de la présidentielle. "Le Bélarus introduit une liste de sanctions répliquant (à celles de l'UE) à partir d'aujourd'hui", a déclaré le ministère belge des Affaires étrangères dans un communiqué, précisant que la liste ne serait pas rendue publique.

Le président du Bélarus, Alexandre Loukachenko, n'est pas personnellement visé par les mesures européennes. Le Kremlin a lui jugé vendredi que les sanctions de l'UE contre Minsk étaient une "preuve de faiblesse plus que de force" de la part des Européens. "Vous savez que nous considérons comme

mauvaise la politique de sanctions d'une manière générale", a affirmé le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, tout en jugeant "positif" que le président Loukachenko ne soit pas personnellement visé par les mesures européennes.

Réclamées par l'opposition bélarusse, les sanctions européennes concernent une quarantaine de responsables bélarusses accusés de répression contre des opposants ou de falsification du résultat de l'élection présidentielle du 9 août. Ces sanctions, effectives depuis vendredi, gèlent les avoirs dans l'UE des personnes concernées qui sont également interdites d'entrée sur le territoire de l'Union.

Le Bélarus connaît des semaines de manifestations sans précédent depuis le scrutin présidentiel, contesté par l'opposition.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Second
- 2- Caverne - Produit intellectuel
- 3- Solanacée - Font le tin
- 4- Empeste - Pratique culturelle
- 5- Facile - Eclos
- 6- Etat d'Europe
- 7- Nivelé - Guise
- 8- Exemplifia
- 9- Fleuve espagnol - Ville de Syrie
- 10- Politique portugais - Très amaigri

VERTICALEMENT

- 1- Réverbère
- 2- Extraordinaire - Cassa en deux
- 3- Soutien
- 4- Bison d'Europe - Outil à serres
- 5- Loïn du savant - Anneaux
- 6- Nomme par vote
- 7- Contester - Avare
- 8- Préposition latine - Disproportionnée
- 9- Tranchante - Néant
- 10- Mal de sphincter - Osé

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	M	O	L	U	M	E	N	T	S
2	N	E	P	E		I	C	A	R	E
3	T	R	E	S	S	E		V	E	
4	R	I	R	A	I		C	I	V	A
5	E	T	A		N	A	R	R	E	R
6	P	E	T	R	I	F	I	E		R
7	R		I	O	S		S		P	I
8	I	S	O		T	O	T	A	L	E
9	S	A	N	G	R	I	A		O	R
10	E	S		M	E	L	L	I	T	E

Grilles de sudoku

Facile

			4			8		6
		6		9			4	
		4	6	8	3	5		
		1		6	7		8	
	6	3				4	9	
	5		9	3		2		
		5	8	2	1	9		
	9			5		1		
3	2			9				

Moyen

8	2			9				7
	7		1	4				
		3						5
	5	6						2
9			2	6	8			4
2						6	9	
3						7		
				1	5		4	
4		6				5		9

Difficile

			5				8	3
								2
			6	1	3		9	
	2						7	9
6				7				4
8	5						6	
	6		8	4	5			
2								
5	3				1			

Expert

	3	1			5	7		
				9			3	
			4	3				8
			6					7
7	6					2		4
5					4			
2				6	8			
	9			7				
		5	9			8	1	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	4	7	6	9	3	5	2	1
6	1	3	5	8	2	4	9	7
2	9	5	1	7	4	3	6	8
1	8	2	3	4	7	6	5	9
4	7	6	8	5	9	1	3	2
3	5	9	2	1	6	7	8	4
7	6	8	9	3	1	2	4	5
5	2	4	7	6	8	9	1	3
9	3	1	4	2	5	8	7	6

Moyen

2	3	6	9	1	4	5	7	8
5	8	4	3	7	6	2	1	9
9	1	7	5	8	2	4	6	3
6	5	9	1	3	8	7	4	2
3	4	8	7	2	5	1	9	6
7	2	1	4	6	9	3	8	5
4	6	3	8	5	7	9	2	1
1	9	2	6	4	3	8	5	7
8	7	5	2	9	1	6	3	4

Difficile

9	1	4	6	5	7	8	3	2
2	8	7	3	1	9	4	6	5
6	3	5	8	2	4	7	9	1
4	9	2	7	8	3	5	1	6
1	7	3	4	6	5	2	8	9
5	6	8	1	9	2	3	7	4
7	5	1	9	4	8	6	2	3
3	2	6	5	7	1	9	4	8
8	4	9	2	3	6	1	5	7

Expert

6	3	4	1	9	7	2	8	5
2	9	7	8	3	5	6	1	4
1	5	8	6	2	4	3	7	9
9	4	2	3	5	1	8	6	7
8	7	3	9	6	2	5	4	1
5	1	6	7	4	8	9	3	2
7	6	1	5	8	9	4	2	3
3	2	9	4	1	6	7	5	8
4	8	5	2	7	3	1	9	6

Chute du RNPG de Bank of Africa au premier semestre

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Bank of Africa (BOA) s'est établi à 373 millions de dirhams (MDH) au cours du premier semestre 2020, en baisse de 68,2% par rapport à celui enregistré lors de la même période de l'exercice précédent, ressort-il de ses résultats semestriels à fin juin 2020.

Cette variation s'explique principalement par l'imputation intégrale du don au Fonds spécial Covid-19 d'un montant global de 1 milliard de dirhams (MMDH) ainsi qu'une hausse du coût du risque consolidé de 68% à 1,5 MMDH en juin 2020 contre 872 MDH en juin 2019, intégrant les impacts prévisionnels de la crise sanitaire sur la base d'un modèle de provisionnement dynamique et prospectif "Forward Looking", ajoute le communiqué. Au niveau des comptes sociaux, le résultat net s'est établi, pour sa part, à 476 MDH en repli de 55% par rapport au premier semestre 2019, rapporte la MAP.

Selon le groupe, la progression des crédits de la Banque au Maroc résulte essentiellement de la performance des crédits aux entreprises, en hausse de 4,4% et du gain en part de marché des crédits de Bank of Africa de 12,28% à fin décembre 2019 et à 12,53% à fin juin 2020, soit une amélioration de 25 pbs. Le produit net bancaire a atteint, quant à lui, 7 MMDH à fin juin 2020 en hausse de 1% grâce notamment à la progression de la marge d'intérêt de 4,3% et du résultat des opérations de marché, malgré la baisse des autres sources de revenus.

Le communiqué fait également ressortir une hausse de 15% de la contribution des activités africaines dans le RNPG (hors Do) passant de 404 MDH en juin 2019 à 465 MDH en juin 2020, représentant ainsi 46% du RNPG dont 37% pour BOA Group.

Le PNB de la banque a marqué, de son côté, une hausse de 3,4% à 3,6 MMDH, sous l'effet combiné de la bonne dynamique des activités de marché en S-1 2020, dans un contexte de baisse du taux directeur générant une hausse du résultat des opérations de marché de 42%, outre la croissance de la marge d'intérêts de +2,7% grâce à l'optimisation du coût des ressources.

Dans son communiqué, le groupe a mis également en avant l'autorisation par l'Assemblée générale extraordinaire, en date du 23 juin 2020, de la conduite d'une augmentation du capital, par conversion optionnelle totale ou partielle des dividendes 2019 de Bank of Africa en actions pour un montant global maximum de 999.102.229 dirhams, prime d'émission comprise.

Baisse de 3,5% des prix dans la métallurgie



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a repris l'ascenseur au titre du mois d'août 2020, continuant ainsi de jouer au yoyo.

Selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP), l'IPPIEM hors raffinage de pétrole a enregistré une baisse de 0,2% au cours du mois d'août dernier par rapport au mois précédent.

Pour rappel, l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» s'était apprécié de 0,3% en juillet 2020, après avoir accusé une baisse de 1,8% au cours du mois de juin 2020 et enregistré une hausse de 0,3% un mois plus tôt.

La baisse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» au huitième mois de l'année en cours résulte de la baisse des prix de la «Métallurgie» (3,5%), du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,8%), de l'«Industrie d'habillement» (0,2%) et de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,1%), selon les économistes du Haut-commissariat.

Dans une note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière du mois d'août 2020, l'institution publique ajoute que ce repli est aussi lié à la hausse de 0,4% des prix des «Industries alimentaires» et de la «Fabrication d'équipements électriques».

Pour rappel, la hausse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» observée en juillet dernier était attribuée à la hausse des prix des «Industries alimentaires» (0,5%), de la «Métallurgie» (1,8%) et dans l'«In-

dustrie pharmaceutique» et la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» (0,1%).

L'IPPIEM hors raffinage de pétrole s'était aussi apprécié en raison de la baisse des prix de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,3%), de l'«Imprimerie et reproduction d'enregistrements» (0,8%) et de la «Fabrication de meubles» (0,2%).

A titre de comparaison, la précédente baisse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» (juin) avait été attribuée à la baisse des prix de l'«Industrie chimique» (8,7%), de la «Métallurgie» (3,5%), de la «Fabrication de boissons» (0,9%) et dans les «Industries alimentaires» et la «Fabrication de meubles» (0,2%).

Ce repli était intervenu également suite à la hausse des prix de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de l'«Industrie d'habillement» (0,2%), de la «Fabrication de textiles» (0,3%) et de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (0,1%).

Selon les données publiées depuis le début de cette année par le Haut-commissariat, sur les huit premiers mois de l'année, l'indice

des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a affiché des hausses à quatre reprises au cours des mois de juillet (0,3%), mai (0,3%), mars (0,1%) et janvier (0,1%). Quatre baisses ont été de leur côté observées au cours des mois d'août (0,2%), juin (1,8%), avril et février (0,1%).

Dans sa dernière note d'information, le Haut-commissariat a par ailleurs relevé que l'indice des prix à la production du secteur des «Industries extractives» a connu une hausse de 0,2% au cours du mois d'août 2020.

Il est à souligner que les données recueillies au cours de la même période montrent que les indices des prix à la production des secteurs de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation.

Un mois plus tôt (juillet 2020), le Haut-commissariat indiquait dans une précédente note une stagnation des indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau».

Alain Bouthy



L'IPPIEM hors raffinage de pétrole accuse une baisse de 0,2% en août

Forte progression des débarquements de la pêche à Essaouira

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale au niveau du port d'Essaouira ont atteint 9.704 tonnes (T) au titre du premier semestre 2020, soit une forte progression de 74% par rapport à la même période de l'année 2019 (5.575 T), indique l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces produits débarqués au port de la Cité des alizés a enregistré un bond de 13% pour se chiffrer à 61,632 millions de dirhams (MDH) entre janvier et juin derniers, contre 54,735 MDH durant les six premiers mois de l'année 2019, précise l'ONP dans son dernier rapport sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par produit, les débarquements des poissons pélagiques au niveau du port d'Essaouira ont af-

fiché au cours du premier semestre de l'année en cours une nette augmentation de 102% à 8.709 T (33,050 MDH), contre 4.306 T (14,692 MDH) durant la même période de l'année écoulée, alors que ceux du poisson blanc et des céphalopodes ont chuté respectivement de 4% (351 T) et de 30% (198 T).

Quant aux débarquements des crustacés, ils ont réalisé une légère hausse de 4% (114 T), alors que ceux des algues se sont contractés de 35% (332 T) au cours du premier semestre 2020.

A l'échelle nationale, les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale ont chuté de 8% à 546.427 tonnes (T) au titre du premier semestre de l'année en cours, selon les statistiques de l'ONP.

La croissance de la masse monétaire ralentit en août

Le rythme de croissance annuelle de l'agrégat monétaire M3 s'est décéléré à 6,1% en août 2020, pour s'établir à 1.431,2 milliards de dirhams (MMDH), selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète principalement le ralentissement de 9% après 9,5% des dépôts à vue auprès des banques et de 26,2% à 20,1% de la monnaie fiduciaire, explique BAM qui vient de rendre publics ses indicateurs clés des statistiques monétaires du mois d'août 2020, notant que les comptes à terme ont, quant à eux, vu leur baisse s'atténuer de 10% à 9,7%.

L'évolution de M3 recouvre principalement un accroissement des avoirs officiels de réserve de 25,6% et un ralentissement de la progression des créances nettes sur l'administration centrale à 19,9% et de celle du crédit bancaire à 4,9%.

En glissement mensuel, l'agrégat M3 a enregistré, en août, une baisse de 0,7%, reflétant le repli de ses principales composantes, ajoute BAM, notant que la monnaie fiduciaire a diminué de 2,1%, tandis que les dépôts à vue auprès des banques et les comptes à terme se sont contractés respectivement de 0,1% et de 0,7%.

La relance du secteur touristique conditionnée par trois impératifs

Le redémarrage du secteur touristique national est conditionné par trois impératifs ayant trait à la mobilité, la confiance et la compétitivité, a souligné, jeudi soir à Casablanca, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui.

S'exprimant lors d'une visioconférence organisée par la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc (CFCIM) sur les perspectives et ambitions de re-

lance de l'activité touristique au Maroc, Mme Fettah Alaoui a évoqué les difficultés induites par les restrictions de mobilité liées à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et la non-coordination des protocoles de voyages à travers le monde.

Après avoir rappelé que seulement 53% des pays dans le monde ont assoupli l'ouverture de leurs frontières, la ministre a indiqué que les opérateurs touristiques ont besoin de restaurer la confiance, mettant en exergue la mise en place d'une manière proactive des protocoles sanitaires au niveau des établissements hôteliers du Royaume qui ont permis une prise en charge réussie des cas contaminés par le Covid-19, rapporte la MAP.

"Nous travaillons avec le bureau Veritas sur un label dédié pour avoir des standards supérieurs que nous allons étendre au maximum des établissements hôteliers", a-t-elle soutenu. Et d'ajouter: "Sur le plan local, nous avons demandé aux walis des principales villes touristiques et aux professionnels de définir eux-mêmes le processus sanitaire" en étroite collaboration avec les départements concernés.

Mme Fettah Alaoui a jugé aussi important d'asseoir la compétitivité du Maroc, qui ne dépend pas uni-



quement des tarifs mais également de la flexibilité puisque les touristes "veulent pouvoir annuler à tout moment", soulignant la diversité de l'offre touristique nationale "très adaptée" à la crise actuelle.

Par ailleurs, elle a assuré que le contrat-programme (2020-2022) de soutien et de relance du tourisme vise notamment à préserver le tissu économique et maintenir les emplois et les revenus des employés. "L'idée du contrat-pro-

gramme était de soutenir ce secteur pour qu'il reste vivant et qu'il préserve l'emploi pour conserver ce que notre pays a construit depuis des années".

Le deuxième volet de ce programme, selon la ministre, a pour objectif de soulager la trésorerie et les bilans des entreprises via les produits standards tels que "Damane relance" ou "Damane oxygène" en plus des produits spécifiques avec des mécanismes

adaptés à l'hôtellerie.

En outre, Mme Fettah Alaoui a mis en avant d'autres mesures qualitatives portant notamment sur le digital qui a déjà bouleversé l'industrie touristique, évoquant dans ce sens un soutien de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour réaliser des études spécifiques sur une stratégie digitale.



Une visioconférence organisée par la CFCIM à Casablanca

Les entreprises anticipent une baisse moyenne de 32% de leur CA en 2020

Les entreprises marocaines s'attendent à une baisse moyenne de l'ordre de 32% de leur chiffre d'affaires (CA) au titre de l'exercice 2020, sous l'effet de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), selon une étude d'Inforisk, présentée mercredi lors d'une visioconférence.

Intitulée "Impacts Covid-19 sur les entreprises, état des lieux, analyse et perspectives 2020", cette étude, à laquelle ont participé plus de 2.029 entreprises des douze régions du Royaume, fait ressortir que les grandes entreprises, dont le CA dépasse 175 millions de dirhams (MDH), estiment qu'en 2020, leur activité devrait baisser de 25% par rapport à 2019, tandis que les très petites entreprises (CA moins de 10 MDH) prévoient

un repli de 38%.

Par branche d'activités, Inforisk précise que les "agences de voyages", les "hôtels et restaurant" et la "location de véhicules" seraient les plus impactées en 2020. En effet, ces trois branches s'attendent à une chute de leur CA de 2020 respectivement de 54%, 53% et 49%. Les branches d'activités les moins impactées seraient les télécoms, l'agroalimentaire et la santé, rapporte la MAP.

"Compte tenu des nombreuses variables existantes, les entreprises interrogées ont encore très peu de visibilité sur une éventuelle reprise de leur activité en 2021", révèle la même source.

Au volet délais de paiement, ils se sont rallongés de plus de 60 jours pour 43% des

entreprises, de 31 à 60 jours selon 22% des entreprises sondées, de 0 à 30 jours pour 15%, tandis que 20% indiquent que la crise n'a eu aucun impact sur les délais de paiement de leurs clients, indique l'étude.

En moyenne, les sociétés interrogées subissent une augmentation des délais de paiement de 60 jours depuis le début de la crise, d'après Inforisk.

Afin d'améliorer ces délais, l'étude a présenté une série de propositions émises par les entreprises sondées. Il s'agit d'imposer le respect des délais de paiement légaux et application systématique des pénalités de retard, d'appliquer des intérêts de retard pour les paiements au-delà de 120 jours, d'instaurer des sanctions pécuniaires pour les entreprises dépassant les délais et d'assouplir

l'octroi de crédits bancaires.

Inforisk préconise aussi le paiement en temps et en heure des marchés de l'Etat et la limitation de l'accès aux marchés publics pour toute entreprise ne respectant par les délais légaux ainsi que la non déductibilité de la TVA pour toute facture au-delà de 120 jours.

En ce qui concerne l'impact de la crise sur l'emploi, l'étude fait remarquer que les entreprises sondées envisagent une réduction des effectifs de plus de 50% en 2020. Celles des secteurs "hôtels et restaurant" et "location de voitures" envisagent de réduire de 66% leurs effectifs actuels, alors que les entreprises de "l'industrie de textile" "agences de voyages" prévoient des baisses respectives de 65% de 64

Hayat Saidi: *Malgré le coronavirus, le pinceau continuera à répandre l'amour et la beauté*



En ces temps de pandémie, le pinceau est l'allié de l'artiste pour surmonter l'adversité, ouvrir un horizon d'espoir et un moyen d'expression pour transmettre des messages en affrontant les sentiments de peur et d'incertitude suscités par la crise épidémique, a assuré l'artiste-peintre marocaine Hayat Saidi.

« L'artiste puise son inspiration des couleurs et des pinceaux pour semer la joie face à une triste réalité de l'humanité, offrant une lueur d'espoir à ceux qui souffrent des effets du confinement qui les prive de la liberté de rêver d'un avenir meilleur », a indiqué Hayat Saidi, dans une déclaration à la MAP en marge de sa participation à une exposition internationale organisée à Istanbul du 12 au 30 septembre.

L'artiste marocaine, à l'origine de l'initiative « Women's Art World », assure que dans ses diverses tentatives d'adaptation à la situation sanitaire, la peinture est un exutoire pour l'artiste afin de vaincre la peur de l'inconnu dans la recherche d'une lueur d'espoir transperçant l'image obscure imposée par la pandémie.

La peinture en temps de pandémie procure à l'artiste des sentiments contradictoires et d'errance de sorte que ses sentiments de tristesse nés d'une scène sombre, font place à des

sensations de joie intérieure à chaque fois qu'il crée une œuvre artistique qui répand l'amour et la beauté sur les chemins de la vie, a souligné la plasticienne, originaire de Fès, qui s'est frayée un chemin professionnel dans les universités italiennes, pour devenir l'une des pionnières dans la mise en place du concept de « coaching par l'art » qui consiste à stimuler la création artistique en travaillant avec le coach peintre.

Dans un contexte marqué par un arrêt quasi-total de l'activité artistique et culturelle depuis plusieurs mois dans le monde entier, l'Exposition d'Istanbul a constitué une passerelle de rencontre quoique virtuelle entre les artistes pour partager leurs sentiments sur la pandémie, et engager une réflexion collective sur les œuvres et expériences artistiques et culturelles, créant ainsi un espace commun de créativité et de brassage artistique. Elle a expliqué que « Women's Art World » visait une participation distinguée à l'exposition d'Istanbul, la ville-musée, notant que les préparatifs ont commencé depuis janvier dernier mais la pandémie a imposé une participation réduite à l'événement sans pour autant y renoncer.

La plasticienne professionnelle cotée à l'international, a noté que l'exposition, qui a coïncidé avec la reprise

progressive de la vie artistique et l'ouverture de musées et de galeries, a été un exutoire pour les artistes qui étaient enthousiastes de participer à l'événement et de prendre part à des séminaires en ligne organisés à cette occasion.

Mme Saidi, qui a reçu de nombreuses distinctions, n'a pas manqué de mentionner les préparatifs en cours pour l'organisation de la prochaine édition du Women's Art World prévue à Rabat, après celles de Paris, Milan, Miami, Houston, Dubaï, Marrakech, Vienne, Berlin, Barcelone, la Corée du Sud et Népal, expliquant que l'initiative, en tant que rassemblement international d'art, vise à favoriser la rencontre de femmes plasticiennes d'horizons différents qui partagent des valeurs communes d'ouverture, de générosité, d'amitié et de paix.

« L'art au service de l'humanité » est le slogan de l'initiative « Women's Art World » qui vise à s'ouvrir sur d'autres cultures à travers des canaux artistiques pour échanger des expériences et expertises, créer de vastes espaces de rayonnement culturel parmi les plasticiennes du monde, et promouvoir la paix, la tolérance et le rapprochement entre les peuples.

Pour les critiques et amateurs d'art, l'œuvre de Hayat Saidi reflète sa grande passion pour les couleurs, la

lumière et la nature, en faisant des questions humaines sa source d'inspiration et la finalité de ses créations.

Au cours de sa brillante carrière à l'échelle internationale et en grande connaissance en matière d'art, Mme Saidi a été consacrée par sa désignation membre de jury de plusieurs manifestations tenues, entre autres, en Angleterre, aux Emirats Arabes Unis, en Autriche, en Italie, en Corée du Sud, ainsi qu'aux Etats Unis.

Elle est notamment enregistré auprès du tribunal de l'Art de Milan et figure dans le dictionnaire de l'art « Larousse Drouot » en France. De même, elle a été sélectionnée pour faire partie de l'encyclopédie de l'art des meilleurs artistes contemporains du monde entier.

Elle a reçu de nombreuses distinctions notamment le Trophée Art Collection World 2018, le prix de l'Oscar des arts visuels à Monte-Carlo, le prix The Best Contemporary Artists, le prix de la Biennale de Palerme, le prix international d'art "IL Pensatore de Auguste Rodin" et le prix "MINERVA" de l'Académie des arts d'Italie.

La plasticienne marocaine a également reçu le prix de l'artiste de l'année 2019, attribué à l'occasion de l'exposition d'art Contemporain biennale en Italie.

La FNM et l'ICESCO conviennent de renforcer leur coopération culturelle



La Fondation nationale des musées (FNM) et l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) ont convenu, jeudi à Rabat, de renforcer leurs liens de partenariat et de coopération dans le domaine culturel. Cet accord a été conclu lors d'une rencontre du président de la FNM, Mehdi Qotbi avec le Directeur général l'ICESCO, Salim ben Mohammed Al-Malik, qui effectuait une visite au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à l'occasion de la clôture de la Semaine des Musées dans le monde islamique (26 septembre-02 octobre).

A cette occasion, M. Al-Malik, qui était à la tête d'une délégation de directeurs de départements au sein de l'Organisation, a affirmé que ses entretiens avec M. Qotbi ont permis

de convenir de tisser des partenariats relatifs notamment à la coopération pour la réalisation du projet du Musée Jamaa El Fna à Marrakech, l'Organisation à Rabat d'un colloque au profit des conservateurs des Musées des pays islamiques et à la création du Musée "Eugène Delacroix" de porcelaine au siège de l'ICESCO. Cette coopération, a ajouté M. Al-Malik dans une déclaration à la MAP, constituerait un nouveau décollage pour les musées dans les pays islamiques, à même de promouvoir l'identité islamique sous de nouveaux aspects et une nouvelle culture qui s'adresse aux nouvelles générations dans le monde post-Covid-19. Pour sa part, M. Qotbi s'est félicité de cette visite "significative" du Directeur général de l'ICESCO, qui intervient en clôture d'une Semaine

consacrée à la culture islamique et arabe, soulignant que le Maroc constitue désormais un modèle à suivre dans le domaine culturel. Le projet du Musée Jamaa El-Fna à Marrakech est un message fort de soutien à la cité ocre, cœur battant du tourisme marocain, a-t-il affirmé, notamment que de cette visite a également permis d'associer l'ICESCO à l'Organisation de l'exposition "Delacroix: Retour au Maroc", que le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain s'apprête à organiser en avril prochain. La visite du Directeur général de l'ICESCO au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain est une incarnation de la nouvelle vision de l'Organisation qui accorde davantage d'intérêt à la préservation du patrimoine dans les différents États membres.

Bouillon de culture

Justin Bieber

Il a suffi d'une photo d'une paire de Crocs flottant dans une piscine postée jeudi sur Instagram par le chanteur Justin Bieber, accompagné du mot "bientôt", pour faire bondir le titre du fabricant de sabots en plastiques à Wall Street. L'artiste canadien de 26 ans est régulièrement aperçu avec des Crocs, de diverses couleurs, au pied.

Il n'en fallait pas plus pour que de nombreux internautes spéculent sur un futur partenariat entre Justin Bieber et Crocs. Le titre a bondi de plus de 12% dans la journée jeudi avant de terminer la séance en hausse de près de 6% à Wall Street. Crocs n'a encore rien annoncé et n'avait pas répondu jeudi aux sollicitations de l'AFFP.

La marque est habituée aux collaborations avec des célébrités; elle a encore sorti en début de semaine une paire de chaussures brillant dans la nuit élaborée en collaboration avec le chanteur portoricain Bad Bunny.



Les livestreams payants en crescendo, faute de concert

Les concerts sont toujours rares, Covid-19 oblige, et de plus en plus d'artistes monétisent leurs prestations live sur des plateformes numériques, avec cadre et conditions techniques soignées. "Dans le monde entier, la situation reste compliquée. Il y a des en-

droits où les concerts reviennent un peu, d'autres où ça ne reprend pas du tout", constate auprès de l'AFFP Cécile Rap-Verber, directrice des licences, de l'international et des opérations à la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). "On voit donc

apparaître des productions de spectacles via le livestream sur un modèle plus professionnel". "Il s'agit de gérer cet entre-deux, tant que les concerts physiques ne vont pas reprendre normalement, et pouvoir vivre de sa musique", complète pour l'AFFP Emily Gon-

neau, formatrice pour l'Irma (Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles). "Pendant le confinement, il fallait garder le lien avec le public, avec des contenus gratuits. Maintenant la question est: comment retrouver un modèle économique?" Les exemples sont légion. Des projets pharaoniques aux plus modestes. Gorillaz, un des groupes de Damon Albarn (ex-Blur), sort un album le 23 octobre ("Song Machine"). Et des concerts sont programmés les 12 et 13 décembre depuis Londres pour diffusion mondiale en digital. Trois fuseaux horaires différents (pour arroser de l'Asie à l'Afrique) sont prévus via la plateforme Livenow. Les tickets virtuels vont de 15 à 40 euros. La catégorie la plus chère — bien en deçà du prix d'un vrai concert — permet à l'acheteur d'en faire profiter trois amis, avec des bonus comme un économiseur d'écran: le visuel du groupe, signé Jamie Hewlett, célèbre dessinateur de "Tank Girl", est primordial chez Gorillaz.

Declan McKenna s'est livré à

l'opération pour la sortie de son emballant "Zeros", filmé par de multiples caméras depuis Lafayette, salle londonienne, avec ses musiciens. Là encore, rayonnement planétaire proposé et tarifs à partir de 5,5 euros, via l'application Dice. Et comme le jeune homme est du genre engagé, des dons furent reversés à un organisme d'aide aux réfugiés.

La session live du groupe Osees, depuis le bourg historique de Pioneertown en Californie, est passée par le site Seated, avec des tarifs de moins de 4 euros à 85 euros. Ce dernier prix englobe du merchandising avec K7 (grand retour de l'objet culte), t-shirt et vinyle dédié. Pour s'y retrouver dans la boîte à outils-jungle du livestream, Nüagency, structure de stratégie digitale d'Emily Gonneau, a mis en ligne un guide. Une application comme Veeps est ainsi entièrement gratuite pour les artistes, les fans prenant en charge les 15% de commission, ajoutés automatiquement au prix du billet, avec différents packages englobant le merchandising.





Billie Eilish s'en prend aux fêtards irresponsables pendant la pandémie

Billie Eilish a pris pour cible les jeunes qui continuent de se rassembler pour faire la fête pendant la pandémie de Covid-19. La chanteuse de 18 ans a fait part de sa colère à l'encontre de ceux qui ne prennent pas la maladie au sérieux dans une publication Instagram, notant qu'elle a strictement suivi les protocoles de mise en quarantaine depuis que le virus est arrivé aux Etats-Unis en mars.

«C'est drôle de voir que je n'ai pas pris mes meilleurs amis dans mes bras depuis six mois et que vous êtes tous là à faire la fête. C'est drôle», a-t-elle écrit dans ses Stories Instagram.

Ce n'est pas la première fois qu'elle s'en prend aux jeunes qui font la fête au milieu de la pandémie. En avril, la lauréate d'un Grammy avait appelé à une plus grande prise de responsabilité. «J'ai vu

beaucoup de jeunes dans le monde, partout, aller en boîte, aller à la plage ou simplement sortir et trainer, et c'est vraiment irresponsable», avait-elle déclaré à l'époque.

Elle et Finneas, son frère et collaborateur musical respectent les protocoles d'auto-quarantaine et de distanciation sociale de près. Ils ont ainsi décidé de ne pas sortir leur deuxième album tant que le public ne pourra pas à nouveau faire la fête en toute sécurité. «L'album de Billie et mon album ne seront pas des disques tristes sur le Covid, a déclaré Finneas au journal australien Herald-Sun. J'ai un fort désir de ne pas les sortir pendant la crise de Covid-19. C'est le disque du vaccin ! Je veux que ce soit l'album sur lequel tout le monde danse dans la rue», a-t-il lancé.



Totti au chevet d'une jeune femme sortie du coma en l'écoutant

L'ancienne star de la Roma Francesco Totti a rendu visite lundi dans un hôpital de Rome à une jeune femme de 19 ans sortie de neuf mois de coma après avoir entendu un message qu'il lui avait adressé.

Plongée dans le coma depuis décembre après un grave accident de la route dans lequel une de ses amis a trouvé la mort, Ilenia Matilli a ouvert les yeux récemment après avoir entendu la voix de Totti.

«Ilenia n'abandonne pas, tu peux y arriver, nous sommes tous avec toi», lui disait l'ex-joueur dans un message vidéo envoyé plusieurs mois plus tôt à la jeune femme, footballeuse elle-même pour la Lazio Rome, mais supportrice du grand rival, la Roma.

«Elle m'a souri, m'a serré contre elle et s'est mise à pleurer. C'était très émouvant de rencontrer Ilenia et nous nous reverrons quand elle sortira de l'hôpital», a dit Totti, 43 ans, après l'entrevue qui a duré plus d'une heure.

La jeune Ilenia Matilli ne peut toujours pas parler et c'est par l'utilisation d'une tablette qu'elle a pu échanger avec le champion du monde 2006.

Brigitte Macron abasourdie par un détail à l'Elysée à son arrivée

A l'image de Bernadette Chirac en son temps, Brigitte Macron s'est approprié les lieux. Lorsqu'elle est arrivée à l'Elysée avec Emmanuel Macron, au mois de mai 2017, la Première dame a été interloquée par un détail. Si le palais présidentiel était resté dans son jus, ce qui lui donnait beaucoup de charme, il était selon elle nécessaire de s'attaquer aux tentures et tapisseries, qui n'avaient pas été nettoyées depuis cinquante ans, comme le précisait Le Point dans un article datant de 2017. «Effarée», l'épouse du président de la France a ainsi entrepris un grand ménage, «profitant de l'occasion pour renvoyer certains trésors dormir au dépôt ; idem pour les rideaux obscurcissant la pièce», rapportaient nos confrères à l'époque.

L'année de l'accession d'Emmanuel Macron au sommet de l'Etat, les Français ont découvert que le bureau du président avait été modernisé. Un changement de décoration qui ne s'est pas limité à une seule pièce, bien au contraire. Toujours selon Le Point, Brigitte Macron aurait «passé en revue les 6.000 pièces du mobilier de l'Elysée et en a fait changer une centaine». En effet, l'épouse du chef de l'Etat a fait de la modernisation du palais présidentiel son cheval de bataille. Franck Riester a d'ailleurs déjà laissé entendre que la Première dame avait fait de l'Elysée «un véri-

table showroom».

Amatrice d'art et de décoration, Brigitte Macron s'est même rendue dans les réserves du Mobilier national, et plus précisément à la Manufacture des Gobelins, pour visiter des ateliers et voir quelles pièces l'intéressaient pour redécorer l'Elysée. «Depuis Claude Pompidou, on n'avait plus vu de Première dame fouler les pavés de la Manufacture des Gobelins», avait même précisé L'Obs dans son numéro paru le 9 janvier 2020.

Parmi l'un des chantiers phares, la salle des fêtes de l'Elysée, datant du XVIIIème siècle. Ces travaux ont duré plusieurs mois et ont fait couler beaucoup d'encre en raison de leur coût. Entreprise à la fin du mois de novembre 2018, avec d'autres travaux de rénovation au 55, rue du Faubourg Saint-Honoré, la pose seule de la moquette avait été chiffrée à 300.000 euros. En janvier 2019, dans les colonnes du Monde, Brigitte Macron confiait au sujet de cette rénovation : «On avait l'impression que l'Elysée était devenu une forteresse qui se protégeait de l'extérieur. On va alléger, épurer. Il faut que la lumière entre.» Le rouge empire et l'or ont finalement laissé place à une variation de gris, agrémentée de dorures, donnant un résultat lumineux, qui a «ravi» la principale intéressée.

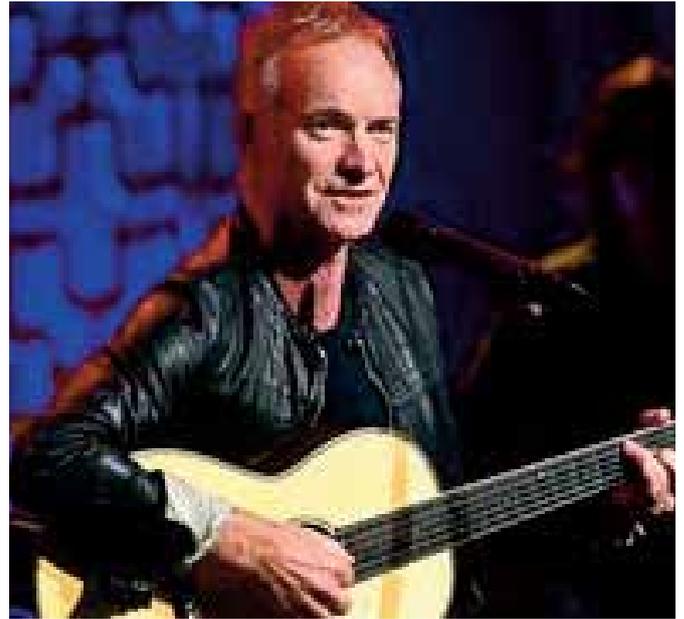


Le gros mensonge de Melania Trump sur son fils Barron

Stephanie Winston Wolkoff, une ancienne conseillère de Melania Trump, a fait des révélations fracassantes sur la première dame des États-Unis dans son livre *Melania et moi*, où elle raconte notamment pourquoi elles, qui étaient si proches, ne se parlent plus. Elle explique aussi qu'il y a beaucoup de tensions entre Melania et Ivanka Trump. Mais elle révèle également certaines choses sur son fils Barron (14 ans), et cela ne devrait pas plaire à la First Lady, qui est une véritable mère poule avec lui. Selon Stephanie Winston Wolkoff, Melania Trump ment quand elle raconte qu'elle n'a jamais eu besoin d'une nounou pour s'occuper de Barron. "Melania a toujours entretenu un mythe selon lequel elle n'a jamais engagé de nounou quand Barron était jeune et qu'elle a attendu qu'il rentre à

l'école pour créer son entreprise", écrit Stephanie Winston Wolkoff dans son livre. D'après cette dernière, le personnel de maison a toujours été présent pour aider Melania Trump à s'occuper de son fils. Sa propre mère était aussi souvent là.

En 2018, alors que de nombreuses rumeurs circulaient sur Barron, que ses parents tentent au mieux de protéger de toute l'attention médiatique, la présidence avait reconnu dans *The Post* "qu'il y avait une jeune femme" qui "travaillait avec Barron", et qui s'occupait de lui quand ses deux parents étaient en déplacement. Depuis qu'il vit à la Maison-Blanche, l'adolescent de 14 ans est élevé différemment d'avant. Ses parents font tout pour le préserver et empêcher leurs adversaires politiques de l'utiliser ou de s'en prendre à lui.



Sting va sortir un album de duos

Sting a révélé qu'il sortirait un nouvel album de duos lors de son apparition virtuelle dans *The Tonight Show* with Jimmy Fallon. Alors que les détails de ce disque restent encore secrets, la star de *The Police* a révélé qu'il y inclurait certains de ses duos précédents ainsi que des chansons récemment enregistrées, avec des artistes comme Melody Gardot, qui a récemment fait équipe avec lui pour son nouveau single *Little Something*, ainsi que le rappeur Gashi.

«Au fil des ans, j'ai enregistré beaucoup de duos avec des gens extraordinaires, comme Herbie Hancock, Eric Clapton, donc nous les avons rassemblés et on s'est dit : "En fait, on devrait sortir ça". Ils sont

plutôt sympas, donc ça va être une surprise de Noël», a-t-il confié, avant d'aborder son duo avec le rappeur Gashi.

«Apparemment, il a été beaucoup influencé par ma façon de chanter, par ma musique, a expliqué le chanteur de *Message in a Bottle*. Il a écrit une chanson sur sa relation avec sa maman. Il m'a fait écouter cette chanson et j'ai pensé qu'elle serait un hit. J'ai dit que j'aimerais chanter dessus s'il le voulait. Il m'a invité à chanter avec lui et on en a fait un clip (...) Mais nous ne nous sommes pas encore rencontrés.

La date de sortie exacte du prochain album de Sting n'a pas encore été annoncée.

Charlize Theron, une maman comblée

Charlize Theron est une femme comblée. Reconnue pour son travail à Hollywood, titulaire d'un Oscar pour le film *Monster*, l'actrice de 45 ans est également une maman fière de deux filles. Fait rare pour être notifié : la comédienne sud-africaine naturalisée américaine a décidé de dévoiler quelques éléments de sa vie de famille sur Instagram. Le 26 septembre, elle a partagé sur le réseau social des clichés de ses deux enfants, Jackson et August, âgées de huit et cinq ans. Une publication qui visait à célébrer le National Daughter's Day, la journée internationale des filles.

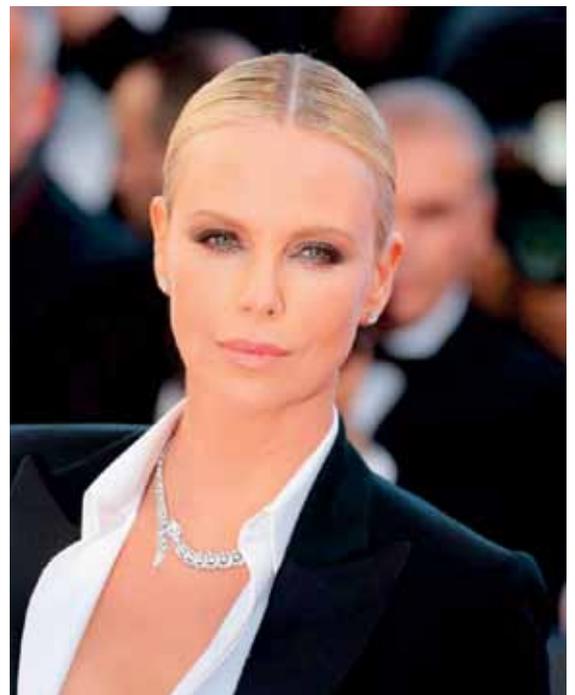
"Mon cœur appartient à ces deux magnifiques puissances. Je ne serai jamais la même", a écrit la star. En 2012, Charlize Theron est devenue maman pour la première fois, à la suite de l'adoption de Jackson, en Afrique du Sud. La petite fille transgenre ne cesse de recevoir le soutien de l'actrice. Sa petite sœur, August, est quant à elle arrivée en août 2015. Maman poule, Charlize Theron a adapté ses horaires pour être le plus possible présente pour ses enfants.

"J'ai décidé de me caler sur les horaires français ! Je pars de chez moi à 9 heures 30 et je rentre avant

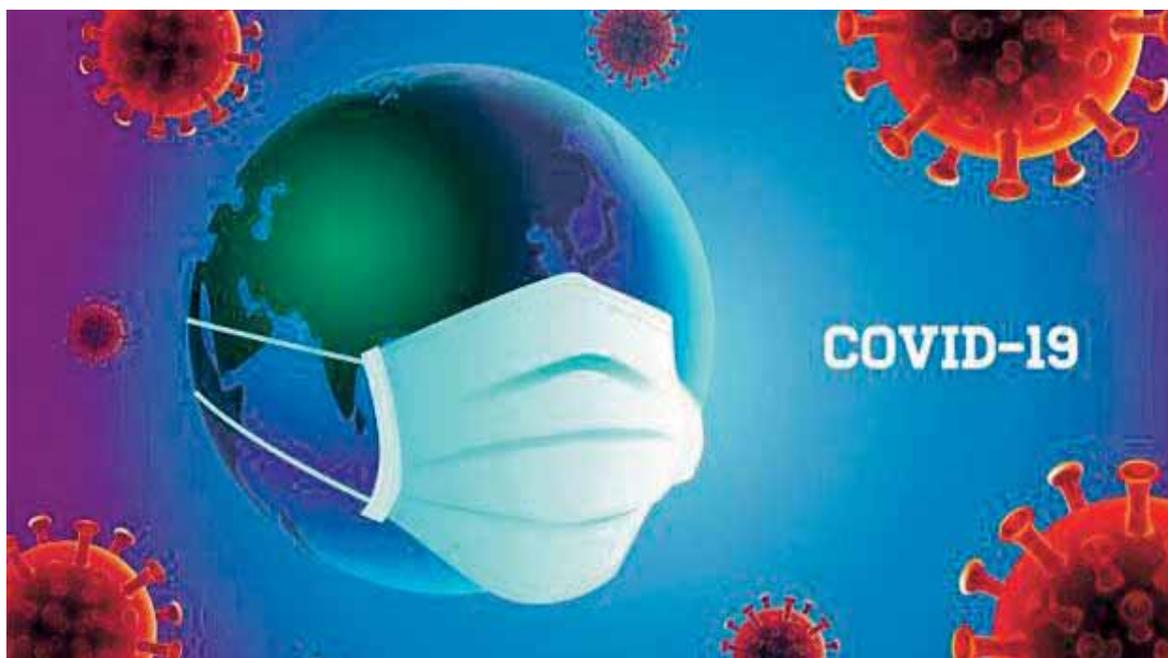
18 heures 30. Cela me permet d'avoir une vie familiale très équilibrée et d'être présente pour mes enfants", révélait-elle en 2017 dans une interview à *Gala*.

Fière de ses origines, Charlize Theron tente d'inculquer une partie de sa culture à ses filles. "Je leur ai appris un peu d'afrikaans (une des langues officielles d'Afrique du Sud), mais c'est une langue remplie d'une histoire très conflictuelle", avait-elle confié en 2019 dans une interview à l'émission *The Graham Norton Show*. "J'éleve deux magnifiques filles noires et fières, et je veux qu'elles se trouvent sans nécessairement leur imposer mes ancêtres".

Féministe, elle doit également leur apprendre à être autonome. Dernièrement, Charlize Theron s'est confiée sans complexe sur sa vie de célibataire. "J'ai eu quelques rendez-vous, mais je ne suis sortie avec personne depuis plus de cinq ans", révélait-elle auprès de Drew Barrymore. "Je peux honnêtement dire ceci sur ma vie : je ne me sens pas seule. Une fois que j'ai eu mes enfants (...), à la fin de ma journée, je me couche et je me dis : 'Oh mon Dieu, je ne voudrais pas ce que ce jour soit différent'".



Nouvelles alliances et visions du monde à venir



Au cours des derniers mois, des analystes, des experts et des spécialistes ont exploré les conditions de l'après-Covid-19 dans le monde. Les opinions et les analyses ont varié sur les structures et les modèles de leadership dans le système mondial qui ont pris forme après la crise. La réalité nous dit que nous sommes loin de dire que le monde a tourné la page de la tourmente du coronavirus.

Par conséquent, ses implications pour les relations internationales sont encore en cours de formation. Mais les réunions de l'Assemblée générale des Nations unies sont l'occasion de dévoiler des perceptions reflétées dans les mots et les discours des chefs d'Etat.

La Chine reste prudente lorsqu'il s'agit de parler de la question du leadership mondial. Mais elle s'attache également à présenter sa vision stratégique, notamment en ce qui concerne les questions économiques.

Dans son discours, le président chinois Xi Jinping a souligné que le monde devait dire non à l'unilatéralisme et au «protectionnisme». L'OMC, a-t-il ajouté, restera la pierre angulaire du commerce mondial.

Pour Beijing, la mondialisation doit être maintenue au moins dans son aspect économique. La Chine semble également être un ardent défenseur de sa position face aux accusations du président américain Donald Trump de propager le virus. Son envoyé onusien Zhang Jun a

accusé les Etats-Unis de propager un «virus politique» devant l'Assemblée générale des Nations unies. «Le bruit américain est incompatible avec l'atmosphère générale de l'Assemblée générale». Trump, dit-il, «abuse de la plateforme de l'ONU pour provoquer la confrontation et créer la division».

La Chine a «fourni une assistance active à de nombreux pays, dont les Etats-Unis» pour aider à «sauver des vies». Mais «la situation aux Etats-Unis reste inchangée» en raison de «l'échec total» à sauver des vies dans un pays «doté des technologies et du système médical les plus avancés au monde». Le délégué chinois a conclu sa déclaration par un conseil aux élites politiques américaines : «Pour être grand, il faut se comporter comme un leader».

Ce n'était pas là le seul débat sur les répercussions de l'après-coronavirus. Le président français Emmanuel Macron est entré en collision avec l'allié américain, diplomatiquement mais avec une attitude diamétralement opposée, lorsqu'il a déclaré aux Nations unies que la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne «ne transigeront pas» quant à leur refus de soutenir le rétablissement des sanctions onusiennes contre l'Iran après que les Etats-Unis ont pris l'initiative de le faire.

Le président français a dit que «le monde tel qu'il est aujourd'hui ne peut pas se résumer à la rivalité entre la Chine et les Etats-Unis», appelant

le collectif mondial à «construire des alliances nouvelles». «Nous ne sommes pas collectivement condamnés à un pas de deux qui, en quelque sorte, nous réduirait à n'être que les spectateurs désolés d'une impuissance collective». «L'effondrement de nos cadres de coopération [...] impose à l'Europe de prendre toute sa part de responsabilité», dit-il.

Les propos et les visions peuvent sembler un peu répétitifs, du moins pour les spécialistes et les chercheurs. Peut-être ces discours sont-ils porteurs de rêves et d'aspirations d'un courant politique mondial rêvant de multipolarité ou d'un monde sans hégémonie unipolaire ni conflits bipolaires.

Mais à lire entre les lignes, ce n'est que la pointe d'un iceberg qui se forme encore dans le monde post-coronavirus. Et ce, surtout au niveau des liens entre les Etats-Unis et l'Europe. Cette dernière souffre de profondes fissures dues à des visions et des intérêts stratégiques divergents.

Il est donc difficile d'affirmer que l'OTAN est capable de résister et de rassembler des partenaires autour d'un même objectif ou même de parvenir à un consensus. Au contraire, il est devenu difficile de parler des défis et des similitudes entre les membres de l'alliance. Des divergences marquées entre certains de ses membres vont dans le sens d'une éventuelle confrontation militaire, comme c'est le cas pour la Turquie, la France et la Grèce. De plus, les Etats-Unis se

sont progressivement désengagés des obligations et des responsabilités incombant aux membres de l'OTAN.

Les nouvelles alliances auxquelles le président Macron fait référence ne sont certainement pas des alliances militaires. Il s'agit plutôt d'alliances d'intérêts découlant des préoccupations des sociétés européennes qui ont reçu l'aide de la Chine au plus fort de la crise du coronavirus, alors que l'allié américain était carrément absent de la scène du soutien et de l'assistance. La raison n'est pas seulement l'ampleur et les effets de la pandémie chez les Américains. Il s'agit aussi de l'unilatéralisme qui domine actuellement la diplomatie américaine. Toutes ces visions et perceptions stratégiques continuent d'interagir et de prendre forme en fonction des circonstances et des changements. Cela dépend également des résultats de l'élection présidentielle américaine de novembre prochain. La victoire du président Donald Trump pour un second mandat présidentiel alimentera cette tendance. En revanche, la victoire des démocrates pourrait conduire à des révisions de toutes les attentes des alliés et concurrents des Etats-Unis, en fonction des changements qui interviendront inévitablement dans l'approche diplomatique américaine si le candidat du parti bleu arrive à la Maison Blanche.

Par Salem AlKetbi
Politologue émirati et ancien
candidat au Conseil national fédéral



Vers une meilleure politique de rendement énergétique

Si la climatisation permet de rafraîchir notre air ambiant, dans le même temps cette technologie transforme notre planète en une véritable fournaise.

Cet été, tous les pays ont enregistré des températures caniculaires. Le mois d'août de cette année s'est classé en deuxième place des records de chaleur. Le réchauffement de la planète et des vagues de chaleur estivales plus marquées, ainsi qu'une augmentation de l'urbanisation et la hausse des revenus encouragent une augmentation considérable de la demande en systèmes de climatisation. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que le nombre de systèmes de climatisation en fonction dans le monde va augmenter de 1,6 milliard aujourd'hui à 5,6 milliards d'ici 2050. Au cours des 30 prochaines années, dix systèmes de climatisation seront vendus par seconde.

Les systèmes de climatisation participent substantiellement aux émissions de gaz à effet de serre qui entraînent le changement climatique, aussi bien directement à cause des hydrofluorocarbones (HFC) qu'ils contiennent, qu'indirectement étant donné l'énergie qu'ils consomment. Un rapport récent de l'AIE et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) vient de renouveler l'importance de cette menace en la décrivant comme « l'un des problèmes climatiques et de développement les plus essentiels et les moins considérés de notre époque ».

L'amendement de Kigali de 2016 au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone vise à réduire la production et la consommation de HFC de plus de 80% d'ici 2047. Si cette mesure est mise en œuvre, elle permettra d'éviter 0,4°C de réchauffement de la planète au cours de ce siècle. Mais si l'amendement de Kigali nous fournit une stratégie pour résoudre la question des frigorigènes, la communauté mondiale doit s'atteler dès à présent au problème d'intensité énergétique des

climatisateurs.

La plupart des systèmes de climatisation vendus à l'heure actuelle ont un rendement énergétique 2 à 3 fois inférieur à celui des meilleurs produits disponibles sur le marché. Cela s'explique en grande partie par le choix des consommateurs qui préfèrent acheter des systèmes de climatisation à bas prix, sans se soucier des implications en termes de calcul du coût du cycle de vie de leur achat. Selon l'AIE, une large distribution sur le marché de systèmes de climatisation au meilleur rendement pourrait réduire de moitié la demande d'énergie à des fins de climatisation.

Si d'une part le secteur de l'air conditionné doit poursuivre ses efforts dans le domaine du rendement énergétique, nous devons quant à nous prendre des mesures pour orienter dès à présent le choix des consommateurs vers les meilleurs produits disponibles. Cela implique de revoir de fond en comble notre approche du rendement énergétique, ce qui va à son tour exiger de la part des décideurs et de ce secteur d'activité de collaborer pour prendre des décisions audacieuses.

Une méthode envisageable pour stimuler le rendement énergétique consiste à utiliser les politiques d'intervention, en particulier dans le domaine des normes minimales de rendement énergétique (minimum energy-performance standards, MEPS). À l'heure actuelle, les MEPS se situent juste au-dessus du niveau des produits aux pires caractéristiques en termes de résultats de climatisation, dans le but de les faire sortir du marché et d'assurer une forme de protection aux consommateurs.

Mais comme la croissance du marché ne cesse de s'accélérer, les décideurs devraient plutôt établir les MEPS en fonction des meilleurs produits disponibles sur le marché – en d'autres termes, les MEPS devraient se situer juste en deçà du plafond technologique, plutôt que juste au-delà du plancher

technologique.

Non seulement une évolution aussi importante protégerait les consommateurs, mais elle réduirait en outre énormément les coûts du cycle de vie liés à la possession et au fonctionnement de systèmes de climatisation. En même temps, cela laisserait suffisamment de place pour la concurrence entre les produits, ce qui entraînerait une baisse du prix d'achat des systèmes au meilleur rendement.

Une telle politique pourrait s'inspirer du modèle japonais Top Runner program lancé en 1999 et chercher à en repousser les limites : ce programme fait effectivement progresser le marché de la climatisation dans ce pays, tout en réalisant des économies d'énergie et en réduisant les coûts liés au cycle de vie. Ce système encourage les consommateurs à acheter les systèmes fournissant les meilleurs résultats dans le cadre d'un programme d'étiquetage, ce qui à son tour fait augmenter les économies d'échelle et fait baisser les prix. En exigeant du marché des technologies de climatisation à meilleur rendement, Top Runner renforce en outre la confiance des investisseurs.

Le fait de viser le rendement maximum de cette manière à l'échelle de la planète pourrait faire diviser par deux ou trois le coût du cycle de vie pour les consommateurs propriétaires d'un système de climatisation, ce qui supprimerait le besoin de production de plus de 1.300 gigawatts d'électricité dans le monde. Cela éviterait également une production comprise entre 157 et 345 gigatonnes d'émissions de dioxyde de carbone au cours des quatre prochaines décennies.

Si nous réussissons à mettre en place des politiques fondées sur les meilleurs produits de climatisation disponibles sur le marché plutôt que sur les articles les plus fréquemment vendus, cela nous permettra donc d'éviter des émissions de carbone, de réduire les dépenses publiques de production d'électricité, de faire faire des économies aux

consommateurs, tout en continuant à motiver le marché à développer des produits dotés de meilleures caractéristiques.

Mieux encore, un changement de politique de cette envergure pourrait préparer le marché à accueillir des produits de climatisation ayant un potentiel de rendement énergétique encore meilleur comparé à celui des prochaines générations de ces produits. En 2018, une coalition internationale a lancé le Global Cooling Prize afin d'identifier le modèle de système d'air conditionné résidentiel qui utilise le moins d'énergie et qui contient des frigorigènes ayant un effet faible sinon nul sur le climat.

Huit équipes ont développé des technologies qui ont en théorie cinq fois moins d'impact sur le climat, par rapport aux systèmes de climatisation standards vendus à l'heure actuelle sur le marché. Suite à la période de test qui aura lieu cet automne, le gagnant se verra décerner un prix d'un million de dollars en mars 2021, pour récompenser sa solution de climatisation innovante.

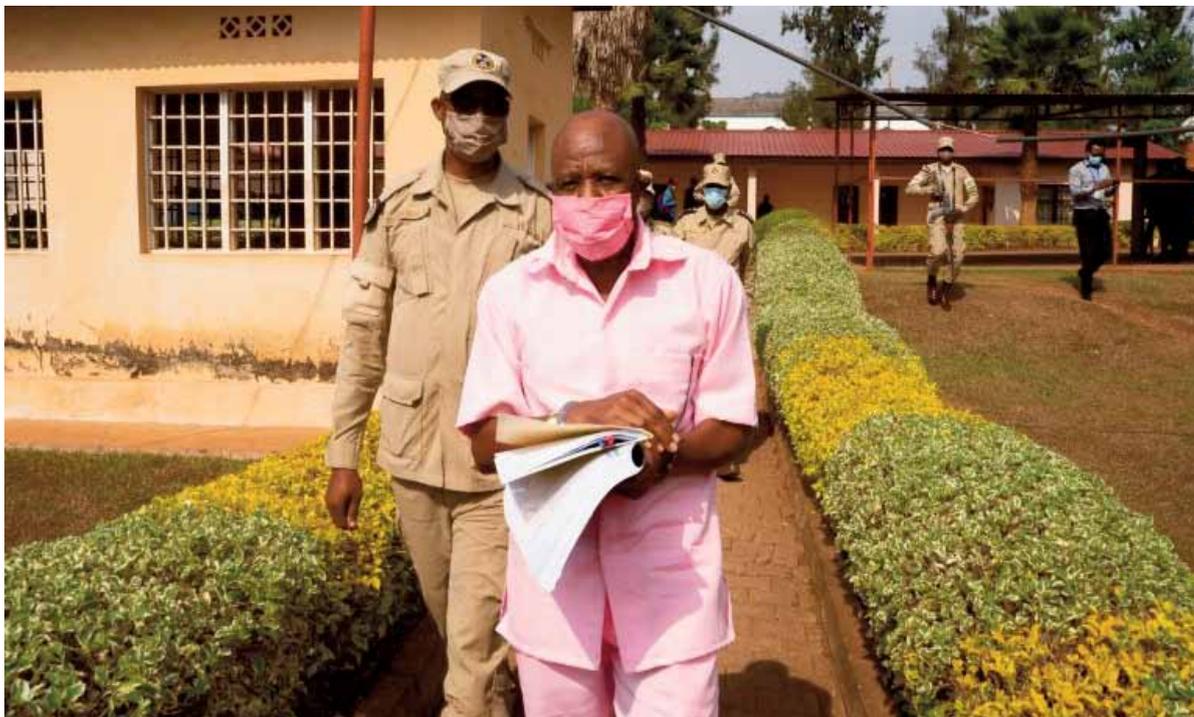
Mettre à l'échelle une solution de climatisation de ce type pourrait faire économiser aux consommateurs du monde entier 1.000 milliards de dollars en frais d'exploitation dans les 30 prochaines années et éviter jusqu'à 0,5°C de réchauffement d'ici la fin du siècle. Ces chiffres ne représentent en outre que le seul secteur résidentiel.

Un simple changement de point de vue dans notre conception du rendement énergétique peut permettre à davantage de gens de bénéficier de la climatisation, se montrer avantageux pour les consommateurs et aplatiser la courbe de la demande énergétique liée à la climatisation et celle des émissions de carbone. Si nous voulons une climatisation écologique, nous devons faire un bond en avant pour nous rapprocher du plafond technologique.

Par Iain Campbell
Chercheur principal au Rocky
Mountain Institute

Protais Mpiranya, dernier haut responsable rwandais en fuite

Portrait



En cavale depuis 2000, Protais Mpiranya est depuis l'arrestation de Félicien Kabuga le fuyitif rwandais le plus recherché par la justice, pour son implication présumée dans le génocide de 1994, où il commandait alors la très puissante garde présidentielle.

Accusé de crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, le major hutu Mpiranya serait actuellement âgé de 60 ans et il est considéré comme la plus importante des six personnalités encore en fuite et mises en accusation par l'ex-Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Celui qui le devançait jusqu'à peu sur cette liste, Félicien Kabuga, régulièrement présenté comme le financier du génocide, a été arrêté le 16 mai en France. Les autorités judiciaires de ce pays ont décidé mercredi de le remettre à la justice internationale.

Protais Mpiranya est notamment accusé, avec d'autres, d'avoir fait tuer le 7 avril 1994, aux premières heures du génocide des Tutsi, la Première ministre hutu modérée Agathe Uwilingiyimana, dix Casques bleus belges chargés de sa protection et plusieurs personnalités politiques de premier plan, ainsi que leurs familles et domestiques. La veille au soir, l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana avait été abattu à son approche de l'aéroport international de Kigali.

Le président revenait d'une ren-

contre régionale à Dar es Salaam où il avait accepté de mettre en place les institutions de transition prévues par les accords d'Arusha, censés mettre fin en 1993 à une guerre civile entre le pouvoir hutu de Kigali et une rébellion tutsi.

L'assassinat de Juvénal Habyarimana déclenche une réunion d'urgence entre l'état-major des Forces armées rwandaises et celui de la gendarmerie, menés par le colonel Théoneste Bagosora, et les responsables militaire et civil de l'ONU dans le pays, le général Roméo Dallaire et Jacques-Roger Booh-Booh.

Ces derniers estiment que Mme Uwilingiyimana a l'autorité légale pour prendre le contrôle de la situation et suggèrent qu'elle s'adresse à la population sur les ondes. Refus catégorique du colonel Bagosora qui, avec les membres du pouvoir hutu radical, a d'autres visées en tête.

Dans la matinée du 7 avril 1994, Protais Mpiranya et deux autres responsables militaires "ont ordonné à leurs subordonnés (...) de se lancer à la recherche du Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, pour la tuer", écrit le procureur du TPIR dans l'acte d'accusation.

Le corps profané de Mme Uwilingiyimana, première femme à avoir occupé ce poste, est exposé, dénudé, à la vue des passants. L'attaque est supervisée par un capitaine de la garde présidentielle, toujours selon l'accusation.

Dans la foulée, plusieurs personnalités et hauts responsables politiques favorables aux accords d'Arusha sont assassinés: le président de la Cour constitutionnelle, le ministre de l'Agriculture, le ministre de l'Information, le vice-président du parti social démocrate pressenti pour le poste de président de l'Assemblée nationale transitoire. Le but: "Créer un vide politique et faire échouer la mise en oeuvre des Accords d'Arusha", selon l'accusation. Et à chaque fois, des membres de la garde présidentielle de M. Mpiranya sont directement impliqués.

Protais Mpiranya est natif de l'ancienne province de Gisenyi (nord du Rwanda), dans la même région d'origine que Juvénal Habyarimana et plusieurs hauts responsables militaires hutu radicaux. Après sa sortie de l'Ecole supérieure militaire de Kigali en 1983, il est affecté à la gendarmerie nationale.

En 1991, alors que l'armée rwandaise est aux prises avec les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) conduits par l'actuel chef de l'Etat Paul Kagame, il est transféré au bataillon de la garde présidentielle. Deux ans plus tard, Mpiranya est promu commandant de cette unité. Après la défaite des FAR et la fin du génocide en juillet 1994, commence un long chemin d'exil qui le mènera dans plusieurs pays africains.

Selon l'organisation African Rights qui a travaillé sur le génocide

de 1994, l'ancien officier se bat aux côtés des forces armées congolaises, en 1998, contre des rebelles congolais soutenus par la nouvelle armée rwandaise.

Selon la presse zimbabwéenne et des informations parues au Rwanda, il sera plus tard envoyé au Zimbabwe pour le compte des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), composées pour partie d'anciens génocidaires et accusés d'exploiter les minerais de l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

"A travers nos investigations intensifiées au cours des trois dernières années, nous sommes parvenus à une solide compréhension des mouvements de Mpiranya et de l'endroit où il se cache", a récemment assuré Serge Brammertz, le procureur du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTP), la structure chargée d'achever les travaux du TPIR. "Notre tâche est maintenant d'obtenir la coopération nécessaire des pays concernés", a-t-il ajouté. Si le magistrat belge refuse de nommer ces pays, ses rapports aux Nations unies laissent penser que Protais Mpiranya circulerait en Afrique australe.

Pour Serge Brammertz, l'ancien commandant de la garde présidentielle pendant le génocide des Tutsi en 1994 est donc bien encore en vie, contrairement aux affirmations de certains milieux rwandais en exil.

CONSTITUTION SOCIÉTÉ «SHANGHAI CAR» SARL/AU
 Aux termes d'un acte S.S.P à Nador en date du 02/09/2020, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: «SHANGHAI CAR» SARL/AU. Objet: Automobiles; Loueur de Véhicules. Siège Social: A Coté de la Coopérative El Fath Arekmane Nador. Durée: 99 ans Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000.00dhs). Associé: Mr YASSINE EL FAKIR CIN n° 5714420 propriétaire de 1000 parts sociale. Gérance: Mr YASSINE EL FAKIR CIN n° 5714420. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1^{ère} instance de Nador le 23/09/2020, sous N° 3202, RC N° 20659. N° 7827/PA

Fiduciaire MAY Consulting 0522 604 416
 7, Rue lieutenant Fernand, la villette
 Création de société « CAFE COLADA SARL AU »
 Au terme d'un acte SSP en date de 28/08/2020 à CASABLANCA a été établi les statuts d'une SARL/AU, dont les Caractéristiques sont les suivantes: DENOMINATION: CAFE COLADA SARL/AU. L'Objet social: SALON DE THE, MILK BAR. Siège social : Rue 73 N°23 Hay Salama 1 Bloc 4 Sidi Othmane Casablanca. Capital social: 100.000,00 Dhs. Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit: 1- Mr. BARMANY Abderrahim: ... 1000 parts sociales. Gérance: la Société est gérée par: Mr. BARMANY Abderrahim. Durée: 99 ans. La création a été effectuée, Le 23 septembre 2020 sous le numéro RC N° 473039 à Casablanca. Extrait Pour mention N° 7828/PA

ITISSALAT AL - MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR AVIS DE REPORT CONSULTATION OUVERTE
 Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir, informe les sociétés intéressées par la consultation N° 73/DRA/2020/PR578571 concernant Acquisition de pièces de rechange pour normalisation des sites solaires relevant de la DRA que la date limite pour la remise des plis est reportée jusqu'au Mercredi 07 octobre 2020 à 16 heures. Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 (Dix Mille dirhams) Tél: 05 28 23 00 90 / Fax: 05 28 22 14 14. N° 7829/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région de Casablanca - Settat. Direction Provinciale de Mohammedia AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/E/2020 (Séance publique) Le Mardi 17 Novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix N° 01/E/2020 pour : Le Gardiennage et la Surveillance des bâtiments des établissements scolaires d'enseignement en Quatre (4) Lots séparés: Lot1 : Le Gardiennage et la Surveillance des bâtiments du siège de la direction provinciale de MOHAMMEDIYA. Lot2 : Le Gardiennage et la Surveillance des établissements scolaires d'enseignement primaire. Lot3 : Le Gardiennage et la Surveillance des établissements scolaires d'enseignement secondaire collégial. Lot4 : Le Gardiennage et la Surveillance des établissements scolaires d'enseignement secondaire qualifiant dépendant de la direction provinciale de MOHAMMEDIYA, relevant de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la région de Casablanca - Settat. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières, bureau des achats et des marchés à la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF de la Région Casablanca - Settat sise à Rue Brahim Roudani, Mohammedia. Il peut aussi télécharger à partir du portail des Marchés de l'Etat de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à : Lot N°1: 7000,00 DH (Sept Mille Dirhams). Lot N°2 : 135 000,00 DH (Cent Trente Cinq Mille Dirhams). Lot N°3 : 56 600,00 DH (Cinquante Six Mille Six Cent Dirhams). Lot N°4 : 48 200,00 DH (Quarante Huit Mille Deux Cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF de la Région Casablanca - Settat est fixée comme suit : Lot N°1 : Cinq Cent Quatre Vingt Sept Mille Cent Trente Neuf Dirhams, Quatre Vingt Quatre Centimes TTC

(587 139,84 DHS TTC). Lot N°2 : Onze Million Deux Cent Cinquante Trois Mille Cinq Cent Treize Dirhams, Soixante Centimes TTC (11 253 513,60 DHS TTC). Lot N°3 : Quatre Million Six Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cent Dix Huit Dirhams, Soixante Douze Centimes TTC (4 697 118,72 DHS TTC). Lot N°4 : Quatre Million Douze Mille Cent Vingt Deux Dirhams, Vingt Quatre Centimes TTC (4 012 122,24 DHS TTC). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1428 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion. Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'AREF Casablanca - Settat sise à l'adresse indiquée ci-dessus. - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée. - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des pli - Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de Consultation. N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. N° 7830/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 عمالة إقليم الجديدة
 دائرة الحوزية
 قيادة أولادرحمون
 جماعة أولادرحمون
عدد: 02 ج/الوارح
اعلان عن انطلاق عملية البحث عن المنافع والمضار
 يعلن رئيس جماعة أولاد رحمون عن انطلاق عملية البحث عن المنافع والمضار التي يمكن ان تنتج استغلال فتح مقهى بمحلين تجاريين رقم 1 ورقم 9 بالمركب التجاري شعبة لحالة فخذة الشعبة جماعة اولاد رحمون قيادة اولاد رحمون دائرة الحوزية إقليم الجديدة
لفائدة: السيد عبد القادر ابو الهول
مدهتها شهرا كاملا ابتداء من يوم نشر الاعلان بجريدتين مختلفتين.
 N° 7824/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAROUJANT CERCLE DE TALIOUINE ANNEXE DE SOUKTANA C.R / TASSOUSFI
Avis
D'examen d'Aptitude Professionnelle.
 Le président de la commune rurale de Tassoufifi informe Que le ~~25 OCT 2020~~ à 09 h au siège de la dite commune aura lieu d'un examen d'aptitude professionnelle pour Accès au grade adjoint technique : 2^{ème} grade échelle: 7 ouvert aux fonctionnaires de la commune ayant grade adjoint technique 3^{ème} grade échelle 6 + 06 ans d'ancienneté dans ce grade.
 Le dernier délai pour déposer la demande de candidature est le: au siège de la commune de Tassoufifi.
23 OCT 2020
- Nombre de poste: 01
 N° 7825/PA

الجمهورية المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION NABRUCHECH-SAFI DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 38/SI/2020
 Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Caution provisoire	Prix d'acquisition des plans	Estimation du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
38/SI/2020	Travaux de construction DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED ABED AL JABIRI A LA COMMUNE RURALE MOUL BERGUI, Province de SAFI.	100 000,00 DH (Cent mille dirhams)	80.85 Dhs (Quatre Vingt dhs 85 Cts)	9 155 774,45 Dhs (Neuf Millions Cents Cinquante Cinq Mille Sept Cent Soixante Quatorze Dirhams 45 Cts TTC)	Le 30/10/2020 à 09h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafinet.net).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Soit par voie électronique.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 * Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A2	3

 * Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.
 N° 7826/PA

ALPHA ADHESIF
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3.000.000,00 dirhams
Siège social : DOUAR OULED HADDA SIDI HAJJAJ OUED HASSAR TIT MELLIL MEDIOUNA CASABLANCA.

I. Aux termes du PV de l'AGE du 24 Aout 2020, les associés de la Société « ALPHA DHESIF - SARL » au capital de 3.000.000,00 DH, a décidé de :

- l'augmentation de capital social par incorporation de 2.000.000,00 Dhs du compte courant d'associés créditeur pour le porter à 3 000 000.00 Dhs.
- Les parts nouvelles se trouvent dès à présent souscrite par les associés comme suit :
- Monsieur EL ASRY LAHBIB la somme de 1 050 000,00 Dhs soit 10500 parts.
- Monsieur LOTFI MOHAMMED la somme de 1 050 000,00 Dhs soit 10500 parts.
- Monsieur SILM ABDESLAM la somme de 900 000,00 Dhs soit 9000 parts.
- Modification corrélative des articles 6 ; 7 des statuts,
- statuts mise à jour.
- Pouvoirs à donner.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/10/2020 sous le N° 748301.

N° 7833/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 10/2020/INDH
Le 27 OCTOBRE 2020 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES UNITES PRESCOLAIRES AUX COMMUNES TEMSIA ET LQLIAA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 12.000,00 Dhs (Douze mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 439.470,00Dhs TTC (Quatre cent trente-neuf mille quatre cent soixante-dix dirhams toute taxe comprise.).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

rier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 7834/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°03/2020/CRRAGD
Le 27/10/2020 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, sur offres de prix pour l'acquisition d'outillage et consommables de laboratoire pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à

Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : DeuxMille Dirhams (2000,00) ;

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-QuinzeMille TroisCent QuatreVingt Dix Dirhams Zéro Centimes(75390,00 DH TTC) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des Marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à Avenue de la Victoire à Rabat ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7835/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 07/2020/BG
Le 28/10/2020 à 11h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la province d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de fournitures de bureau « Province d'Ifrane ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DBM MG du Secrétariat Général de la province d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Cent Quarante Neuf Mille Trois Cent Vingt Huit Dirhams (149 328,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique. Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la DBM MG du Secrétariat Général de la province d'Ifrane avant le 27/10/2020 à 11h 00mn (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7836/PA

المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
الوكالة الحضرية لتازة تاوانات

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES

Avis Rectificatif

Conformément Aux Dispositions De L'article 19 Du Décret N°2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics,

La Directrice Provincial Du Ministère De L'éducation Nationale Et De La Formation Professionnelle De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique D'ASSA ZAG, Porte A La Connaissance Du Public, Que Des Rectifications Sont Introduites Sur Les Avis Publiés Dans :

- ❖ LIBERATION Du 16 septembre 2020 N° : 9117 page 17 Et
- ❖ RISSALAT AL OMMA Du 14 septembre N° : 11623 page 8,

Sont :

A00	Ancien date et heure d'ouverture	Nouveau date et heure d'ouverture
29/2020/INV.DP.ASSA.ZAG	08/10/2020 à 11 H 30	16/10/2020 à 09 H 00
32/2020/INV.DP.ASSA.ZAG	08/10/2020 à 13 H 00	16/10/2020 à 10 H 00

REMARQUE : LES AUTRES DONNEES RESTENT LES MEMES.

N° 7831/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza-Taounate

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 03 Novembre 2020 à partir de 10:30 heures, Il sera procédé, dans la salle de réunions au septième étage au siège de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

N° A.0.0	Objet des prestations	L'estimation des coûts des prestations (en DHS) TTC	Cautionnement provisoire (en DHS)	Heure d'ouverture des plis
01/20	L'acquisition d'un drone géré par une plateforme pour le suivi dynamique de l'urbanisation par imagerie	170.000,00Dhs Cent soixante-dix mille dirhams)	5.000,00 Cinq mille dirhams	Mardi 03 Novembre 2020 à 10 h 30
02/20	Acquisition en Deux (02) lots séparés pour le compte de l'Agence urbaine de Taza-Taounate ; Lot 1 : Acquisition de Fourniture de Bureau ; Lot 2 : Acquisition de Fourniture pour Matériel technique et Informatique Réservée aux Petites et Moyenne Entreprises (PME)	Lot 1 : 84792,00 Quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre vingt deux dirhams 00 centimes Lot 2 : 117.000,00Dhs Cent Dix Sept mille dirhams 00 centimes	Lot 1 : 2000,00 Deux mille dirhams Lot 2 : 2000,00 Deux mille dirhams	Mardi 03 Novembre 2020 à 11 h 30

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du bureau des marchés au service équipement au siège de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate sis à Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare.

Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma, et d'usage <http://www.aufaza.ma>

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24,25, 26,27,28,29 et 31 du règlement des marchés publics de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate.

Pour l'appel d'offres n°01/20, Les concurrents sont tenus de déposer, contre la délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, les prospectus, notices claires et détaillés des articles proposés ou autres documents techniques au plus tard le 02/11/2020 à 16 :30 précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

Pour l'appel d'offres n°02/20, Les concurrents sont tenus de fournir, contre la délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, les échantillons se rapportant aux articles n° 2-5-8-12-15 du lot 1 et les échantillons se rapportant aux articles n° 5-8-12 du lot 2 au plus tard le 02/11/2020 à 16 :30 précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés suscitée ;
- Soit par soumission électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 des règlements de consultation des appels d'offres précités.

N° 7832/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE N°
13/2020

Le : 27/10/2020 à 11 h 30 mn du matin, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 13/2020 :

Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de formation multidisciplinaire à Ain Harrouda
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 000.00 (cinq mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de formation Multidisciplinaire à Ain Harrouda 110 000.00dhs (Cent dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune Ain harrouda Residence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs offres par voie électronique.
Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14, D15, D16

N° 7838/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE N°
14/2020

Le : 27/10/2020 à 12 heure 30 mn, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 14/2020 :

Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un bureau d'état civil à Ain Harrouda

Le dossier d'appel d'offres

des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 2 000.00 (deux mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un bureau d'état civil à Ain Harrouda 13 000.00 dhs (treize mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune Ain harrouda Residence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs offres par voie électronique.
NB : Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14, D15, D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14,

D15, D16

N° 7839/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 15/2020

Le : 28/10/2020 10 h 30 mn du matin, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 15/2020 :

Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre d'hémodialyse
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 000.00 (cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre d'hémodialyse 60 000.00 dhs (soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune Ain harrouda Residence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs offres par voie électronique.
Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14, D15, D16

N° 7840/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE N°
16/2020

Le : 28/10/2020 à 11h 30 mn du matin, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 16/2020 :

Etudes techniques et suivi des travaux de construction

d'un centre de kinésithérapie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 000.00 (cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de kinésithérapie 60 000.00 dhs (soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune Ain harrouda Residence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs offres par voie électronique.
Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14, D15, D16

N° 7841/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MOHAMEDIA
COMMUNE AIN HARROUDA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
SEANCE PUBLIQUE N° 12/2020**

Le 27/10/2020 à 10 heures 30 mn il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 12/2020

- TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR SECURITE ROUTIERE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de

**- TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR SECURITE ROUTIERE
(Vingt mille Dhs) 20. 000.00 DH**

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**- TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR SECURITE ROUTIERE
630 000.00 Dhs (Six cent trente mille dirhams) TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune AIN HARROUDA Résidence Yasmine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Pour les entreprises national certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'original suivant.

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
X	3	X2

N° 7837/PA



Société de développement local
« CASABLANCA BAIA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

En application du règlement des marchés de la Société Casablanca Baïa et de la Circulaire CS/20/DEPP, du 31 mars 2020, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

N° Appel d'Offres	Objet de l'appel d'offres	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire (Dirhams TTC)	Estimation financière du Marché (Dirhams TTC)
N°AO/CB/06/2020	Prestations de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un espace récréatif au niveau de la décharge réhabilitée de Sidi Moumen - Casablanca	Le 27/10/2020 à 11 heures	15.000,00 dhs (Quinze mille)	1 000 000,00 dhs (Un million)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics

www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires peuvent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou être déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA S.A, ou être remis au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermé et cacheté, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAIA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130)Casablanca

Une visite des lieux sera organisée au site de la décharge réhabilitée de Sidi Moumen - Casablanca, le 20 octobre 2020 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAIA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130)Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société CASABLANCA BAIA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° 101/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMEDIA
COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N° 17/2020

Le 28/10/2020 à 12 heures 30 mn il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 17/2020 :
Etudes techniques et suivi des travaux de construction des classes d'enseignement préscolaire à Ain Harrouda. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service

des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 000.00 (cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Etudes techniques et suivi des travaux de construction des classes d'enseignement préscolaire à Ain Harrouda 60 000.00 dhs (soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune Ain harrouda Residence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs offres par voie électronique.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14, D15, D16

N° 7842/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport et de L'Eau
Direction Provinciale de
Mohammedia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2020/Recette

Le 26/10/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Travaux d'abattage et desouchage des arbres le long de la route nationale n°1 du PK318+600 au PK331+100 relevant de la DPETLE de Mohammedia

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neufmille sept cent vingt dirhams (9720.00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quarante-huit mille dirhams, zéro centimes TTC (648000,00dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé

de réception au bureau précité;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7843/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle Taliouine
Caidat Ouzioua
Commune de Tisrasse

Avis d'Examen d'Aptitude Professionnelle

Par Décision N° : 14/2020 . En date du : 30. SEPT. 2020du Président de la Commune Tisrasse , organisera le : 01/11/2020 , à Neuf (09h) heures un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès au grade auprès des administrations interministérielle Echelle 7 , au profit des fonctionnaires , rétribués sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint administrative 3eme grade auprès des administrations interministérielle échelle 6.

Nombre de poste ouvert au profit dit examen un (01).

Cet examen sera organisé dans la salle de réunion au siège de la commune et comportera des épreuves écrites et orales.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé à trois jours avant le jours de l'examen.

N° 7844/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle Taliouine
Caidat : Ouzioua
Commune de : Tisrasse

Avis d'Examen d'Aptitude Professionnelle

Par Décision N° : 11/2020 . En date du : 30. SEPT. 2020du Président de la Commune Tisrasse , organisera le : 31/10/2020 , à Neuf (09h) heures un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès au grade auprès des administrations interministérielle Echelle 7 , au profit des fonctionnaires , rétribués sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint technique 3eme grade auprès des administrations interministérielle échelle 6.

Nombre de poste ouvert au profit dit examen un (01).

Cet examen sera organisé dans la salle de réunion au siège de la commune et comportera des épreuves écrites et orales.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé à trois jours avant le jours de l'examen.

N° 7845/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE RAHALA

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle
Pour accès au poste technicien 3^{ème} grade échelle 09**

Le président de la commune RAHALA déclare l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour accès au poste de technicien 3^o grade échelle 9 le 01/11/2020 à 9h00 au siège de la commune.

Cet examen est ouvert aux techniciens 4^o grade, qui ont passé 06 années au moins de service effectif jusqu'à 30/10/2020 en tant que telle, le nombre de poste : un seul poste.

L'examen comprend les éléments suivants:

• ÉPREUVES ÉCRITES:

1 – Examen écrit de spécialisation durée 03 heures coefficient 03

• ÉPREUVE ORALE :

Test de spécialisation requise; coefficient 03.
Décerné pour chaque examen une note entre 0 et 20 et toute note inférieure à 5/20 est considérée éliminatoire.
Qualifié pour passer l'épreuve orale : les candidats obtenus une note comprise entre 10 et 20 sans avoir une note éliminatoire.
Ceux qui souhaitent participer, doivent déposer leur candidature au service de personnel.

Le dossier comprend les documents suivants:

- 1 - une demande écrite adressée au président du conseil
- 2 - une copie de la dernière décision de promotion

Le 20 Octobre 2020 est la date limite pour accepter les demandes de mise en candidature.

N° 7847/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE TINEJAD
ANNEXE DE MELLAB
COMMUNE MELLAB

**Avis examen
d'aptitude professionnelle**

Le président de la commune de Mellab annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle à la Commune de Mellab au titre année 2020 qui se déroulera à partir de 9h30 au siège de la commune suivant tableau ci dessous:

Grade d'examen	Echelle	Nombre de poste	Date examen
Adjoint Technique 2 ^o Grade	7	01	22-10-2020

Cet examen est ouvert aux Adjoint Techniques 3^o grade Echelle 6 de la commune ayant (06) six ans d'ancienneté dans ce grade au 31-12-2020 et ce conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du 1^{er} Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n°: 1178-11 en date du 27 Avril 2011 fixant régime organisation examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade cité ci-dessus.

- Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de la commune (bureau d'ordre) jusqu'au : 19-10-2020 dernier delais de dépôt .

le dossier doit composé des pièces suivantes :

- ✓ Demande de candidature manuscrite.
- ✓ Photocopie C.I.N.
- ✓ Copie dernier arrêté de grade.
- ✓ Copie arrêté dernière situation administrative (avancement échelon).

N° 7846/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle Sidi Moussa

El Hamri
Commune Eddir
Avis d'appel d'offres
ouvert N°01/2020

Le lundi 02 novembre 2020, à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Eddir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'alimentation en eau potable des douars de : Ait Hamou Bella, Ait Lachgar, Ait Bouyahia, El Mahssar, Ait Malik et Tassakht. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de M. le président de la commune Eddir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (20.000,00 DHs) vingt mille dh, 00Cts.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (703.914,00 DHs) sept cent trois mille neuf cent quatorze dh, 00 Cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Une visite du lieu est prévue : le mardi 20 octobre 2020 à 10 heures.

Les concurrents peuvent :
- Soit traiter électroniquement leur dossier sur le portail des marchés publics ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de M. le président de la commune Eddir ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 7851/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle Sidi Moussa
El Hamri

Commune Eddir
Avis d'appel d'offres
ouvert N°02/2020

Le lundi 02 novembre 2020, à 12 heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Eddir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achèvement des travaux de construction de corps de chaussée de la liaison routière reliant la RP 1705 et douar Igbar Izddar sur une longueur de 1 km, commune Eddir, province Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de M. le président de la commune Eddir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (10.000,00 DHs) dix mille dh, 00Cts.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (336.684,00 DHs) trois cent trente six mille six cent quatre vingt quatre dh, 00 Cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Une visite du lieu est prévue le mardi 20 octobre 2020 à 12 heures.

Les concurrents peuvent :
- Soit traiter électroniquement leur dossier sur le portail des marchés publics ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de M. le président de la commune Eddir ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 7852/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 35/2020

Le 27/10/2020 à 9 H; Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET REPARATION DU SIEGE DE LA PROVINCE, LES PACHALIK DE SIDI BIBI ET D'AIT AMIRA, LES POSTES DE GARDE SE SIDI TOUAL ET DE TIFINIT, LA RESIDENCE OFFICIELLE DE MR LE GOUVERNEUR ET LES LOGEMENTS DU SECRETAIRE GENERAL DU PACHA BIOUGRA ET DU CHEF DE LA DIVISION DES AFFAIRES INTERIEURES

PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dh (vingt Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent quatorze mille deux cent quatre vingt douze dirhams et quarante centimes T.T.C. (514 292,40 dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 7853/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES

TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 36/2020.

Le 27/10/2020 à 10 h ; Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR LES CENTRES DE SANTE D'AIT AMIRA ET D'INCHADEN
-PROVINCE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de VINGT CINQ MILLE DIRHAMS (25.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million cent soixante six mille soixante quatre dirhams (1 166 064,00DHs) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, avant le 26/10/2020 à 16h30mn. (Heure limite pour le dépôt des catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 7854/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 38/2020/BP/PAZ

Le Président du conseil Provincial d'Azilal annonce au public que la séance de l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert n°38/2020/BP/PAZ relatif à :

Etude technique et suivi des travaux pour :

- Construction du siège du groupement des collectivités territoriales Azilal, province d'Azilal.
- Construction du siège du groupement des collectivités territoriales Demnate, province d'Azilal.
- Construction du siège du groupement des collectivités territoriales Bzou, province d'Azilal.
- Construction du siège du groupement des collectivités territoriales Ououzeqht, province d'Azilal.

Est reporté pour le 20 Octobre 2020 à 10 H au lieu du 08 Octobre 2020 à 10 heures.

N° 7848/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural
et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL

Avis de correction et de report de la date d'ouverture des plis

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2020/DPA/4/FIDA

(SEANCE PUBLIQUE)

Le Directeur Provincial de L'Agriculture de Beni-Mellal informe le public du report de la date d'ouverture des plis et de dépôt des catalogues de l'appel d'Offres N° 22/2020/DPA/4/FIDA Objet : Achat du matériel apicole au profit de la femme rurale, Communes Territoriales d'Aghbala, Boutferda, Tizi N'isly et Naour de la province de Béni Mellal dans le cadre du Projet de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA) et ce comme suit:

- La date d'ouverture des plis est le 21/10/2020 à 10H au lieu de 12/10/2020 à 10H
- La date de dépôt des listes de matériel, les fiches techniques, brochures et catalogues originaux, le catalogue original de chaque matériel technique à la DPA de Beni Mellal est le 20/10/2020 à 16H30 au lieu du 09/10/2020.

N° 7850/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE MIDELT
CAIDAT AIT OUAPELLA
COMMUNE AMERSID

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AMERSID AU
TITRE ANNEE 2020 "

Le président de la Commune d'Amersid, annonce que l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année : 2020 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions statutaires, sera organiser au siège de la dite commune, tel indiquer au tableau ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'Examen
Examen professionnel pour l'accès au grade d'Adjoint Technique 2°grade	Six années de travail effectif en qualité d'Adjoint Technique 3°grade avant date d'examen	01	07/11/2020 à 9h	05/11/2020	Siège de la commune d'Amersid

N° 7849/PA

BCIC SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE Au capital de 500.000,00 dirhams
Siège social : 10 RUE BENDAHAN, CASABLANCA RC N°: 381927 / CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/09/2020, les associés de la Société dite BCIC SARL, au Capital de 500.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA 10 RUE BENDAHAN ont décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la Société.
- Nomination de Mr. CHIBI MOURAD en qualité de liquidateur de la Société.
- Siège de liquidation fixé à : 10 RUE BENDAHAN, CASABLANCA.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 01.10.2020 sous le n° 748145.

N° 7855/PA

«MOROCCO FIRST GLOBAL TRADING»

Constitution

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 14/09/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : «MOROCCO FIRST GLOBAL TRADING» SARL et son sigle « MFGT »
OBJET SOCIAL : -Import, export et vente de toutes sortes de produits, marchandises, équipements et matériels ;
- E-commerce.
SIEGE SOCIAL: BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3-MOHAMMEDIA. CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune. Ce capital est ainsi réparti comme suit :

- M. Mohammed Yassine NAILI... 50.000,00DHS
 - M. Aziz BOUGATTAYA... 50.000,00DHS
- Total : 100.000,00 DHS
DUREE: 99 ans.
GERANCE : la société sera gérée par M. Mohammed Yassine NAILI, titulaire de la C.I.N N°156473, demeurant

à RUE DES TROIS VILLA ETG 3 APPT 8 IMM KHILAJI -MOHAMMEDIA et M. Aziz BOUGATTAYA, titulaire de la C.I.N N° T183379, demeurant à CITE EL OUAFAE IMM 233 N°5- MOHAMMEDIA, pour une durée illimitée et par une signature conjointe.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de Tere Instance de Mohammedia le 29/09/2020 sous N° :1191, R.C.N° :26191.

N° 7856/PA

«CONSTRUBATIM»

Constitution d'une SARL AU Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 03/09/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « CONSTRUBATIM » SARL AU
OBJET SOCIAL : Travaux de construction de bâtiments et tous corps d'état.

SIEGE SOCIAL: BD SEBTA HAY MERIEM N° 36 ETAGE 1 APPT 3-MOHAMMEDIA. CAPITAL SOCIAL: Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.

DUREE SOCIALE : 99 ans.
GERANCE : La société sera gérée par M. Abdessamad EL MAHMOUDI, de nationalité marocaine, né le 09/12/1992 à MOHAMMEDIA, titulaire de la C.I.N N° T242602 et demeurant à LOT MOUMEN 5 N°9- MOHAMMEDIA, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 29/09/2020 sous N° : 1193, R.C.N° : 26195.

N° 7857/PA

Constitution

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 03/09/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : «BAYOUF» SARL AU
OBJET SOCIAL :
- Restauration ;

- Vente des produits agroalimentaires.
SIEGE SOCIAL: BD SEBTA HAY MERIEM N° 36 ETAGE 1 APPT 3-MOHAMMEDIA. CAPITAL SOCIAL: Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.

DUREE SOCIALE : 99 ans.
GERANCE : La société sera gérée par M. Rachid HAKIMI, de nationalité marocaine, né le 22/06/1974 à HAY MOHAMMADI AIN SEBAA, titulaire de la C.I.N N° BJ182259 et demeurant à PROJET BLOC 1 N° 40 H M-CASABLANCA, pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 29/09/2020 sous N° : 1192, R.C.N° : 26193.

N° 7858/PA

KMFOOD DISTRIBUTION SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 46 BD ZERKTOUNI 2EME ETAGE APT N° 6 CASABLANCA
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27/08/2020 il a été décidé la dissolution anticipée de la société KMFOOD DISTRIBUTION SARL

- Mr Mohammed KHALILI désigné liquidateur.
- Le siège social de la société désigné lieu de liquidation
Le dépôt légal effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 02/10/2020 S/N 748304 RC 385633.

N° 7859/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts

et de la Lutte Contre la Désertification du Centre
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020

Le 29 Octobre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Centre à Casablanca, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des travaux de réparation et entretien de six logements administratifs, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Centre de Casablanca, (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés relevant de la Direction Régionale des Eaux et forêts et de la lutte contre la Désertification du Centre à Casablanca, sis à 25 Bd Ibrahim Roudani et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille dirhams (15.000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quarante Quatre Mille Trente Huit dirhams 80 cts (644.038,80 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-

12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Régionale des Eaux e Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Centre à Casablanca.

- Soit les déposer par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 7860/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DUE

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 09/CA /2020

Le LUNDI 26 OCTOBRE 2020 à 10 H 00 Mn. Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à

l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour L'étude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction d'un Caidat et Logement Administratif de la CT de Ras El Ain /Province de Youssoufia .

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Services des marchés de la DBM relevant du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 2 200 000,00 Dhs HT (Deux Millions Deux Cent Mille Dirhams Hors Taxes) .

Le contenu et le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service d'urbanisme de la DUE relevant de Secrétariat du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 7863/PA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 37/2020

Le : 27/10/2020 à 11 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES RELIANTS :

- RP 1900 AU DOUARS AIT OUAL ET TAMGUERT OUSSAYAD SUR 1,4 KM;
- LA RR 105 AU DOUAR IHANKASS SUR 2,7 KM;
- CT HILALA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70.000,00 dhs (soixante dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois million trois cent mille dirhams, (3.300.000,00 DHS) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 7861/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DARAA TAFILALET
PROVINCE DE TINGHIR
CERCLE D'ALNIF
CAIDAT D'ALNIF
COMMUNE TERRITORIAL D'ALNIF
N° ...483...../CA/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° 10/CA/2020

Le Mercredi 28 Octobre 2020 à 10 heures, il sera procéder en séance publique dans la salle de réunion de la commune d'Alnif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 10/CA/2020 relatif aux Travaux de construction des réservoirs d'eau potable aux douars Tizi et Aramroume à la commune d'Alnif - province de Tinghir.

- ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 20 000,00 Dhs
- ✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 758.694,00 DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au près du bureau de service des marchés de la commune d'Alnif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent en application de l'article 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certaines règles relatives à leurs gestion et leur contrôle .

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrête du ministre de finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification suivant est exigée :

Secteur	Qualification	classification
A : CONSTRUCTION	A6	5

N° 7862/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Le sélectionneur national fait de la performance et du mérite ses critères de base

Vahid Halilhodzic : *Hamdallah avait refusé de rejoindre l'EN*



Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a précisé, lors de la conférence de presse tenue au Complexe Mohammed VI de football, que la performance et le mérite sont ses critères de base pour la sélection des joueurs.

Vahid Halilhodzic, qui a dévoilé la liste finale des joueurs retenus pour disputer les deux rencontres amicales face au Sénégal et à la République démocratique du Congo, a souligné qu'il suit de près les performances de chaque joueur, et que ses adjoints préparent un rapport individuel en permanence.

Le sélectionneur national a avoué que la décision de la Fédération internationale de football association (FIFA), qui a donné le feu vert aux joueurs binationaux de changer les équipes nationales pour lesquelles ils jouent, élargira le choix et permettra de créer plus de compétitivité au sein de l'équipe nationale. Concernant l'absence des joueurs locaux de la liste des retenus pour les deux matches amicaux, Halilhodzic a in-

diqué que cette décision a été prise en concertation avec la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) afin de permettre à ces joueurs d'être disponibles pour leurs clubs durant les dernières journées de la Botola Pro qui coïncident avec les dates FIFA. Halilhodzic a déclaré que la liste pourrait connaître le retour d'Adel Taarabt, avant d'ajouter que Hakim Ziyech, qui souffrait d'une blessure sera présent avec le groupe sans pour autant préciser s'il participera aux deux matches amicaux contre le Sénégal et la République démocratique du Congo.

En réponse à une question portant sur l'absence d'Abderrazak Hamdallah, l'attaquant du club saoudien Al-Nasr, Halilhodzic a précisé que Hamdallah avait refusé de rejoindre l'EN auparavant et qu'il n'a aucun problème personnel avec lui.

Le choix d'Achraf Hakimi comme ailier sur le côté droit est un choix tactique réussi qui contribuera à donner plus d'efficacité à la ligne offensive de la sélection nationale,

compte tenu des compétences physiques et techniques dont jouit la star de l'équipe de l'Inter Milan, a expliqué Vahid Halilhodzic. L'entraîneur des Lions de l'Atlas a indiqué que le staff de l'EN a continué de travailler durant la période de confinement, réalisant un document sur "l'identité de jeu de l'équipe nationale" qui explique sa vision du jeu pour la sélection nationale.

La liste a connu la présence des principaux piliers de l'EN, avec le retour d'un groupe de joueurs qui avaient précédemment porté le maillot national à des périodes sporadiques, comme Omar El Kaddouri, Issam Chebbak et Ossama Tannane.

Le sélectionneur national a fait appel pour la première fois à de nouveaux joueurs évoluant dans les championnats européens, dont Soufiane Chakla (Villarreal d'Espagne), Sami Mmae (K. Saint-Trond VV), Nassim Boujellab (Schalke), Driss Saddiki (Willin II), Ayman Barkok (E. Frankfurt), Moha Gharsalla (SK Slovan Bratislava) et Munir El Haddadi (FC Séville).

En-Nesyri buteur

L'international marocain Youssef En-Nesyri a offert une précieuse victoire au FC Séville contre Levante lors d'un match, disputé jeudi, comptant pour la 4ème journée du championnat espagnol.

L'attaquant de 23 ans a inscrit l'unique but de la rencontre à la 92ème minute suite à une passe décisive de Jesus Navas.

Convoqué par la sélection marocaine pour les prochaines échéances, En-Nesyri a fait sa rentrée à la 71ème minute en remplacement du Néerlandais Luuk de Jong.

Avec ce succès, Séville se hisse à la 6ème position avec 6 points de deux matchs.

L'équipe andalouse devra jouer dans les prochaines semaines deux autres matchs reportés à cause de ses engagements dans les compétitions européennes.

Ligue Europa : Amallah offre la qualification au Stantard de Liège

Un doublé de l'international marocain Selim Amallah, en match barrage a permis jeudi au Stantard de Liège de valider son billet pour la Ligue Europa, tandis que la saison européenne est terminée pour le Galatasaray de Younes Belhanda.

Le club belge a pris le meilleur à domicile sur le club hongrois de MOL Fehérvár (3-1) en match de barrage grâce notamment à un doublé d'Amallah (77e, 85e), assurant sa qualification pour la Ligue Europa à la veille du tirage

au sort de la phase de poules.

Le club de Belhanda (Galatasaray) a, pour sa part, raté le coche en s'inclinant face aux Écossais du Glasgow Rangers (2-1). Même sort pour le Sporting Portugal de Zouhair Feddal qui rate l'aventure européenne suite à sa défaite face aux Autrichiens du LASK (4-1)

L'AC Milan s'est qualifié en extremis pour la phase de groupes après sa victoire chez les Portugais de Rio Ave au terme d'une haletante séance de pénalités (2-2 a.p., 9-8 t.a.b.)

La FIFA prolonge les règles assouplies de mise à disposition des internationaux

La modification introduite fin août pour la mise à disposition des joueurs internationaux sera maintenue en vue des rassemblements d'octobre, dans le contexte sanitaire, a annoncé, jeudi soir, le Bureau du Conseil de la FIFA. Les clubs sont d'ordinaire obligés de laisser leurs joueurs rejoindre leurs sélections lors des périodes internationales régies par la FIFA. Ils pourront, comme en septembre, tenir compte des mesures de quarantaine ou des restrictions de déplacement liées à la pandémie de coronavirus.

Les clubs pourront donc les conserver si "une quarantaine d'au moins cinq jours est obligatoire à compter de l'arrivée" sur le lieu "où est censé se disputer le match de l'équipe nationale" du joueur ou sur le lieu du club de celui-ci à son retour, explique l'instance mondiale du football dans un communiqué.

La mise à disposition ne sera pas obligatoire non plus s'il

"existe une restriction de voyage vers ou en provenance d'un des lieux précités".

La FIFA précise, toutefois, que cela ne s'appliquera que dans le cas où une exemption de ces mesures sanitaires n'aura pas été accordée pour les équipes nationales par les autorités locales.

Tout en "saluant" la décision de l'instance, le Forum mondial des ligues (WFL) a réclamé vendredi un assouplissement supplémentaire pour les matches amicaux qui ont remplacé certaines rencontres internationales en compétition, "l'obligation de libérer les joueurs devrait être levée", écrit l'organisation.

La mise à disposition des internationaux était depuis plusieurs semaines l'enjeu de négociations en sourdine entre les instances du football, d'une part, et les représentants des joueurs et des clubs, d'autre part.

Raja-RSB, un duel à grand enjeu et sous haute tension

Le Wydad aux aguets

Les mal classés jouent leur va-tout



Le championnat national de football Bota Pro D1 se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 28ème journée qui sera rehaussée par le choc Raja-RSB, déterminant dans la course au titre.

Une confrontation où les deux protagonistes n'ont qu'une seule option : la victoire. Les Verts, leaders avec 53 points, seront acculés à s'offrir le gain de cette partie en vue de conserver les commandes et surtout mettre un terme aux espoirs des Berkani qui, en cas de déconvenue, seraient pratiquement hors lice pour le sacre.

Avec 50 unités au compteur, les hommes de Tarek Sektioui, qui restent sur une surprenante défaite à la maison devant le RCAZ, sont tenus de secouer le cocotier et de jouer à fond leurs chances au Complexe sportif Mohammed V dans un match où la balance penche tout de même en faveur des locaux.

Si cette confrontation promet d'être une sacrée empoignade, il n'en demeure pas moins que ça ne sera pas une partie de plaisir pour le Wydad à Agadir face à un Hassanian local, qui a assuré son maintien dans la cour des grands, et qui tâchera d'exploiter à bon escient cette rencontre en perspective du match du dernier carré de la Coupe de la Confédération CAF contre la RSB.

Pour les Rouge et Blanc, auréolés par leur carton aux dépens de l'OCS, le chemin de la consécration passe par un résultat probant du côté du Grand stade d'Agadir, tout en espérant un faux pas du Raja.

Sauf qu'il y a lieu de souligner que ce match court le risque d'être reporté après la découverte

de 9 cas positifs au Covid-19 dans les rangs du HUSA dont cinq joueurs et quatre membres du staff technique. Selon le règlement stipulé récemment par la FRMF en ce qui concerne la contamination au nouveau coronavirus, un match ne peut être ajourné que s'il y a plus de 7 joueurs infectés. Pour le moment, il s'agit de cinq sociétaires du HUSA, à savoir Abdelkrim Bassaine, Karim Ait Mohamed, Amine Sadiki, Abdelhafid Lirki et Mohamed Benhssain, et au cas où ce nombre serait revu à la hausse après les tests devant être effectués vendredi, l'éventualité du décalage de la

rencontre est à envisager.

Si les débats s'annoncent chauds en haut du tableau, il en est de même pour ce qui est du bas du tableau, avec pas moins de quatre rencontres à placer sous le signe de « non à la défaite » pour les mal barrés. A commencer par RCAZ-OCK, un choc que l'équipe de Zemamma, tombé lors de la précédente manche de la RSB, voudrait à tout point remporter en vue de fuir pour de bon la zone de relégation. Un tel scénario constituerait un coup de massue pour la formation khouribguie, avant dernier du classement, sommée de gagner non seulement ce match mais aussi les deux restants face au Raja à la maison et au MAT en déplacement afin de continuer à entretenir l'espoir du maintien chez l'élite.

L'explication entre l'OCS et l'IRT est à loger dans la même enseigne. Avec un maigre butin ne dépassant pas les 32 points, les Safiots, qui ont encaissé la bagatelle de neuf buts en deux sorties consécutives, ne sont pas encore tirés d'affaire et doivent absolument rectifier le tir en recevant une équipe tangeroise qui voyage bien lors de cette phase post-confinement.

En tout cas, l'IRT, avec 30 unités au compteur, n'a pas droit à l'erreur et se trouve dans l'obligation de négocier sans le moindre dégat le cap mesfoui pour ne pas se faire distancer par le CAYB et le RCOZ qui totalisent le même nombre de points. Toutefois, ce n'est pas gagné d'avance pour l'équipe de Berrechid qui aura à défier un FUS, décidé à rester dans le peloton de tête, alors que pour le Rapid Oued Zem, l'occasion se prête pour réaliser un bon résultat en recevant un DHJ qui

dépêchera une équipe décimée par des absences de taille.

Il convient de signaler en dernier lieu que le coup d'envoi de l'ensemble des matches sera donné à partir de 19 heures, sauf les rencontres, sans enjeu, RBM-ASFAR et MAT-MCO, prévues à 17 heures suite à une demande de la SNRT afin de garantir une meilleure retransmission des oppositions comptant pour cette 28ème manche.

Mohamed Bouarab

Programme

28ème journée

Samedi 3 octobre à 19h00

19h00 : RCAZ-OCK au stade Ahmed Choukri à Zemamma

19h00 : OCS-IRT au stade El Massira à Safi

19h00 : RCOZ-DHJ au stade municipal à Oued Zem

19h00 : FUS-CAYB au stade Prince Héritier Moulay El Hassan à Rabat

Dimanche 4 octobre à 19h00

17h00 : RBM-ASFAR au stade municipal à Oued Zem

17h00 : MAT-MCO au stade Saniet Rmel à Tétouan

19h00 : RCA-RSB au Complexe Mohammed V à Casablanca

19h00 : HUSA-WAC au Grand stade d'Agadir



HUSA-WAC risque d'être reporté au cas où plus de 7 joueurs gadiris seraient infectés par le Covid-19

Ligue des champions : Le tirage accouche d'un automne franco-anglais



Tirages abordables ? Le Paris SG a évité jeudi le "groupe de la mort" de la Ligue des champions, mais pas son cauchemar de 2019 Manchester United, alors que Marseille, opposé à Manchester City, et Rennes, contre Chelsea, ont hérité de groupes denses mais ouverts.

Si le "Final 8" de Lisbonne avait offert des demi-finales franco-allemandes en août, le tirage au sort des poules de la saison 2020-2021, qui débute le 20 octobre, a plutôt réservé au football tricolore un automne anglais.

PSG-United, OM-City et Rennes-Chelsea seront les affiches principales pour les trois repré-

sentants de la Ligue 1, qui assisteront en spectateurs au vrai sommet de ce premier tour, Juventus-FC Barcelone, choc des Ballons d'Or mettant aux prises les superstars Cristiano Ronaldo et Lionel Messi dans le groupe G.

Justement, il y aura du public dans les gradins : l'UEFA a autorisé le retour immédiat des spectateurs dans les stades avec une jauge limitée à 30%, si les autorités locales ne prévoient pas des consignes sanitaires plus strictes.

Le PSG craignait le Barça et l'Inter, mais il devra composer avec d'autres adversaires relevés, le RB Leipzig et Istanbul Basaksehir, en plus des Mancuniens.

"C'est un groupe pas facile, il va falloir faire de très bonnes choses pour passer", a réagi le défenseur parisien Marquinhos sur RMC Sport.

L'analyse du groupe H du PSG évoque les heures les plus noires comme les plus belles de son passé récent.

La dernière visite des "Red Devils" d'Anthony Martial et Paul Pogba, en mars 2019, avait ainsi scellé l'une des pires humiliations de son histoire, avec une élimination à domicile (3-1) en 8e de finale après avoir gagné l'aller (2-0).

"C'est une équipe qui fait partie de notre che-

min, et si des joueurs veulent se motiver en prenant ce match comme une revanche pour faire un bon match, ils peuvent le faire", a estimé Marquinhos.

Il y aura également de la revanche dans l'air face à Leipzig, un meilleur souvenir pour le PSG : les Parisiens avaient balayé les Allemands en demi-finale à Lisbonne (3-0).

"Nous avons un compte à régler", a déclaré le directeur sportif Markus Krösche.

Enfin, Istanbul Basaksehir est un novice dans la compétition, mais le club, réputé pour sa proximité avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, a remporté la dernière édition du Championnat de Turquie et devrait bénéficier du soutien bouillant d'une partie de son public, en vertu des annonces de l'UEFA.

L'ouverture des gradins est aussi une bonne nouvelle pour les supporters du vélodrome, d'autant que Marseille a aussi le droit à des retrouvailles à haute valeur émotionnelle.

Le club, qui n'avait plus joué la C1 depuis 2013-2014, est tombé sur le FC Porto, l'équipe de coeur de son entraîneur André Villas-Boas, Manchester City, de son ancien défenseur Benjamin Mendy très attaché à l'OM, et l'Olympiakos, où joue son ex-meneur de jeu Mathieu Valbuena.

Dernière des "Citizens" de Pep Guardiola, qui brigue le sacre européen, le chemin paraît jouable face aux champions du Portugal et de Grèce.

"Cela va être très dur. Est-ce qu'on a une chance ? Probablement. On a une grande envie en tout cas, a assuré le président Jacques-Henri Eyraud, sur Téléfoot. Si on retrouve cette compétition, c'est bien pour aller le plus loin possible, figurer le mieux possible parce qu'on est l'OM."

Rennes, pour sa première participation, craignait également le pire. Après le tirage, les Bretons gardent l'impression que la porte des 8es n'est pas totalement fermée.

Le Stade Rennais a hérité de l'une des têtes de série les plus abordables, le Séville FC, vainqueur de la Ligue Europa, ainsi que d'un autre novice, les Russes de Krasnodar.

Chelsea est, sur le papier, son adversaire le plus solide, d'autant que les "Blues" ont réussi un mercato plein, en recrutant le buteur Timo Werner, l'ancien capitaine du PSG Thiago Silva... ainsi que l'ex-gardien rennais Edouard Mendy.

"Toutes les équipes imaginent prendre six points contre nous. A nous d'essayer d'en voler un maximum", a réagi l'entraîneur Julien Stéphan, au micro de RMC Sport.

Les corneilles ont une forme de conscience

Les oiseaux pensent, selon le journal scientifique américain Science, qui s'appuie sur deux études parues jeudi, établissant des similarités dans leur cerveau avec celui des mammifères et une forme de conscience chez les corneilles noires.

“Cerveille d'oiseau”, l'insulte est trop facile. Car des membres de l'espèce, particulièrement dans la famille des corvidae dont font partie les corneilles et corbeaux, “ont autant de capacités cognitives que les singes”, remarque l'auteur de l'article, Suzanna Herculano-Houzel, professeur de neurobiologie à l'Université américaine de Vanderbilt.

On a longtemps pensé que les oiseaux étaient dépourvus d'un néocortex, cette partie de la matière grise cérébrale propre aux primates. Particulièrement développée chez l'homme, elle est impliquée dans des fonctions cognitives dites supérieures, comme la perception sensorielle et la réaction.

L'étude de Martin Sacko et Christina Herold, chercheurs en neurosciences des Universités allemandes de Bochum et Dusseldorf, “révèle une neuroarchitecture jusqu'ici inconnue du cerveau antérieur sensoriel des oiseaux”, le pallium. Cette organisation “pourrait générer des capacités de calcul qui rappellent celles du néocortex”, selon l'étude.

Elle conforte le constat que certains volatiles possèdent des capaci-



tés cognitives complexes, comme par exemple la fabrication d'outils pour saisir de la nourriture.

On sait que “le pallium des corvidés et perroquets contient plus d'un demi-milliard de neurones, et jusqu'à un à deux milliards, comme celui des singes”, note l'article de Science. L'étude de Stacho et Herold démontre que ce réseau “a une organisation similaire à celle du cortex des mammifères”.

L'étude sur les corneilles, pour sa part, est “la première menée sur des non-primates”, a indiqué à l'AFP son auteur, Andreas Nieder, professeur en physiologie animale à l'Université allemande de Tübingen.

Elle est aussi la première à établir chez l'oiseau un processus de conscience primaire, aussi dite sensorielle, c'est-à-dire la réponse imprévisible à un stimuli, allant au-delà du simple réflexe.

Le Pr. Nieder tient à préciser qu'“on ne parle pas de conscience de soi, de l'oiseau sachant ce qu'il perçoit, ce qui est une autre histoire”.

Difficile en bref de parler de pensée. L'équipe du Pr Nieder a entraîné deux corneilles noires âgées d'un an à signaler ou pas, après un délai de plus de 2 secondes, la présence éventuelle d'un stimuli visuel. En l'occurrence, un carré gris d'intensité variable affiché très brièvement, pen-

dant un tiers de seconde, sur un écran noir.

Les chercheurs se sont rendus compte que dans un premier temps, les neurones “encodent l'intensité physique du stimulus, ce qu'on peut attendre de neurones visuels”, explique le Pr. Nieder. Mais ensuite, pendant la période d'attente de plus de 2 secondes, “nous observons un nombre croissant de neurones encodant la qualité subjective de la perception”.

Subjective, parce que les corneilles se sont vues présenter parfois, et de façon aléatoire, des stimuli à la limite du perceptible. Autrement dit, elles ont pu croire parfois voir un

carré inexistant, ou inversement.

“C'est le point très important, assure le Pr. Nieder, une situation où un stimuli unique donne lieu à deux perceptions différentes: penser l'avoir vu ou nier son existence”, ce qui est l'attribut d'une conscience primaire. Interrogée par l'AFP, Catherine Del Negro, spécialiste de la communication des oiseaux à l'Institut des neurosciences de Paris-Saclay (Neuro PSI), a salué un “très bel article d'un point de vue expérimental”.

Les données sur l'activité neuronale ont été enregistrées en plaçant des électrodes dans le nidopallium, la partie du pallium abritant des fonctions supérieures.

Concourant aux conclusions de ses collègues Stacho et Herold, le Pr. Nieder suppose que même “si le cerveau des oiseaux est construit très différemment de celui des primates”, les deux ont “évolué vers une fonction similaire” dans le cas de la conscience primaire.

Cette “convergence évolutive” se retrouve par exemple, selon Catherine Del Negro, dans le chant des oiseaux, “qui a un certain nombre de points communs avec le langage humain”. Quant au Pr Nieder, il rechigne pour l'instant à utiliser le terme “pensée” ou “décision” de l'oiseau. “D'une certaine façon c'est le cerveau (de l'oiseau) qui se fait une idée et décide, pas l'oiseau”, dit-il.

Jusqu'à preuve du contraire.

Angel cake citron

Ingrédients

Pour le gâteau :

12 blancs d'œufs
300g de sucre
125g de farine
0,25 cuil. à café de sel

Pour la garniture :

2 citrons
50g de beurre
125g de sucre

Pour la meringue :

4 blancs d'œufs
200g de sucre en poudre



Préparation

Dans un saladier, battez les blancs en neige, ajoutez le sel puis le sucre petit à petit. Incorporez la farine délicatement à l'aide d'une spatule. Versez la préparation dans un moule à “angel cake” non beurré. Faites cuire à 180°C (th.4) pendant 40 min. A la sortie du four, retournez le gâteau immédiatement sur une grille et laissez refroidir 1 heure dans son moule.

Préparez la garniture. Râpez le zeste d'un citron et pressez le jus des deux citrons. Dans

une casserole, mélangez les jus de citron, le zeste, les œufs, le sucre et le beurre. Faites cuire à feu doux sans cesser de remuer jusqu'à ce que la préparation épaississe.

A l'aide d'un couteau, démoulez le gâteau et coupez-le en trois couches horizontales. Étaliez la crème au citron entre chaque couche et recomposez le gâteau.

6. Préparez la meringue. Battez les blancs d'œufs en neige ferme dans un saladier puis ajoutez le sucre progressivement sans cesser de fouetter. Une fois la meringue ferme et brillante, recouvrez le gâteau et enfournez 15 min à 180°C (th.4) jusqu'à ce que la meringue devienne dorée.

Pour l'Antarctique et le niveau des mers, chaque degré compte

Chaque degré d'augmentation de la température de la planète accélérera la désintégration de la calotte glaciaire antarctique, provoquant à terme une hausse inéluctable et de plus en plus rapide du niveau des océans, selon une étude publiée cette semaine.

La planète a déjà gagné plus de 1°C par rapport à l'ère pré-industrielle, et 1°C de plus — soit +2°C, objectif minimal de l'accord de Paris sur le climat — causerait inexorablement une augmentation du niveau de la mer de 2,5 mètres juste à cause de l'effondrement de l'Antarctique. Encore 3°C supplémentaire porterait cette hausse à 6,5 mètres, mettent en garde les auteurs de cette étude publiée dans Nature.

Cette hausse dramatique des océans, dévastatrice pour des métropoles côtières comme Bombay ou Miami, se produirait sur plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'années. Mais ce sombre avenir se joue aujourd'hui: ce sont les émissions de gaz à effet de serre des prochaines décennies qui pourraient mettre en marche ce processus ensuite inéluctable.

Selon les résultats de cette étude, la désintégration de la gigantesque calotte de l'Antarctique — qui contient suffisamment d'eau pour provoquer 58 mètres d'augmentation du niveau des mers — sera de plus en plus rapide avec chaque degré de réchauffement supplémentaire.

Par exemple, pour chacun des deux pre-

miers degrés au-dessus des niveaux de températures de l'ère pré-industrielle, les océans s'élèveront d'environ 1,3 mètre. Mais entre +2°C et +6°C, cette hausse doublerait à 2,4 mètres par degré de réchauffement. Et au-delà, chaque degré provoquerait 10 mètres de hausse supplémentaire, poussant la calotte au-delà de son point de non retour.

“C'est notre utilisation du charbon et du pétrole qui détermine si et quand des seuils critiques de température sont dépassés en Antarctique”, a souligné dans un communiqué l'un des auteurs, Anders Levermann, climatologue au Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK). “Et même si la perte de glace se produit sur une longue période, les niveaux correspondants de CO2 peuvent être atteints dans un avenir proche”, a-t-il ajouté.

La partie de la calotte couvrant l'Antarctique occidental devrait s'écrouler en premier, érodée d'abord par la mer qui se réchauffe et s'insinue sous les glaciers littoraux. “Des glaciers de la taille de la Floride pourraient tomber dans l'océan”, a noté Torsten Albrecht, également chercheur au PIK.

Cette étude “fait comprendre clairement le besoin urgent de stabiliser le réchauffement, en accord avec les objectifs de l'accord de Paris” (+2°C, voire +1,5°C), a commenté Matt Palmer, du UK Met Office, l'organisme météo britannique, qui n'a pas participé à l'étude.